

## THEME 7 - ECONOMIE

### 26 Les activités économiques

#### 26.1 PREAMBULE

##### 26.1.1 Objectifs

**Les objectifs sont :**

- Mettre en évidence les principales caractéristiques sociales et économiques de la commune;
- Identifier les signes d'évolution socio-économique qui ont ou pourraient avoir une influence sur le développement territorial local;
- Faire une analyse des parcs d'activité économique;
- Faire une analyse du commerce.

##### 26.1.2 Cartographie

**Carte n° 13 « Activités économiques, Agriculture et Sylviculture » échelle 1:10.000 :**

- Les activités économiques;
- Les principaux commerces;

##### 26.1.3 Références et sources des données

**Service Urbanisme de la commune de Mettet**

**Région wallonne- SPW, les différents services, DGATLP, DGA, DGARNE, MET, etc.**

**Plan Communal de Développement Rural (PCDR).**

**Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (ex-INS)**

[http://www.statbel.fgov.be/home\\_fr.asp](http://www.statbel.fgov.be/home_fr.asp)

**Conférence Permanente du Développement Territorial**

**Fiches de l'occupation et de l'affectation du sol**

[http://cpdt.wallonie.be/?id\\_page=71](http://cpdt.wallonie.be/?id_page=71)

**Fiches environnementales par communes**

[http://environnement.wallonie.be/fiches\\_enviro/](http://environnement.wallonie.be/fiches_enviro/)

**Observatoire Wallon de l'emploi**

<http://observatoire.emploi.wallonie.be/default.shtml>

**Base de données statistiques relatives aux communes wallonnes**

[http://mrw.wallonie.be/dgatlp/cytise\\_communes/index.asp](http://mrw.wallonie.be/dgatlp/cytise_communes/index.asp)

**Les parcs d'activités économiques**

[http://212.224.137.163/parcs\\_web/fr/home-fr.html](http://212.224.137.163/parcs_web/fr/home-fr.html)

## 26.2 LA POPULATION ACTIVE

### 26.2.1 Par rapport au périmètre de référence

La population active se compose de la population active occupée et non occupée. En 2005, elle est répartie comme suit au sein de la province de Namur :

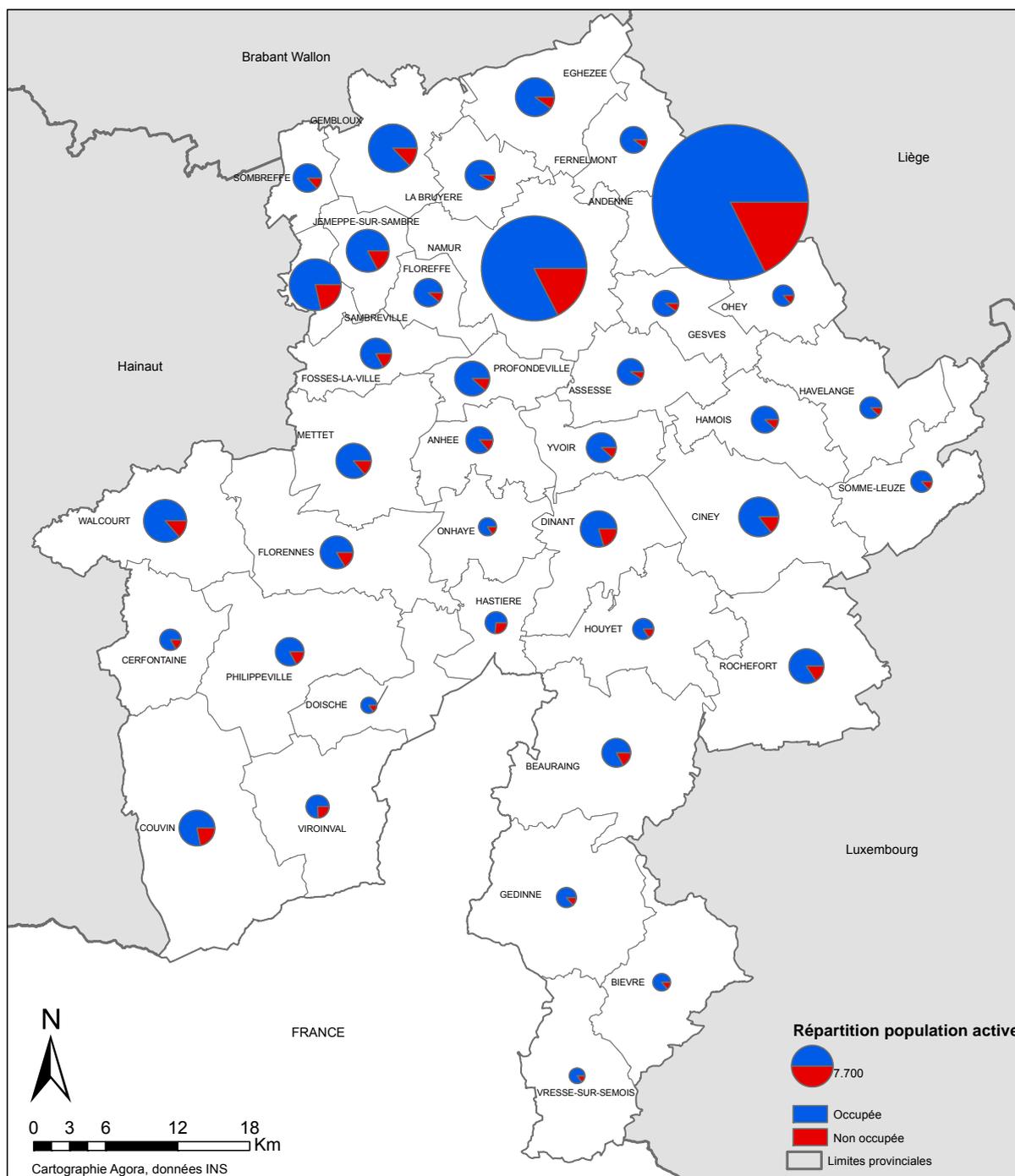


Figure 547 : Carte de la répartition de la population active par commune en 2005  
(Source : données INS)

En 2001, la population active occupée se répartissait également selon trois catégories :

- Occupée;
- Ayant perdu son emploi et à recherche d'un autre;
- Est à la recherche de son premier emploi.

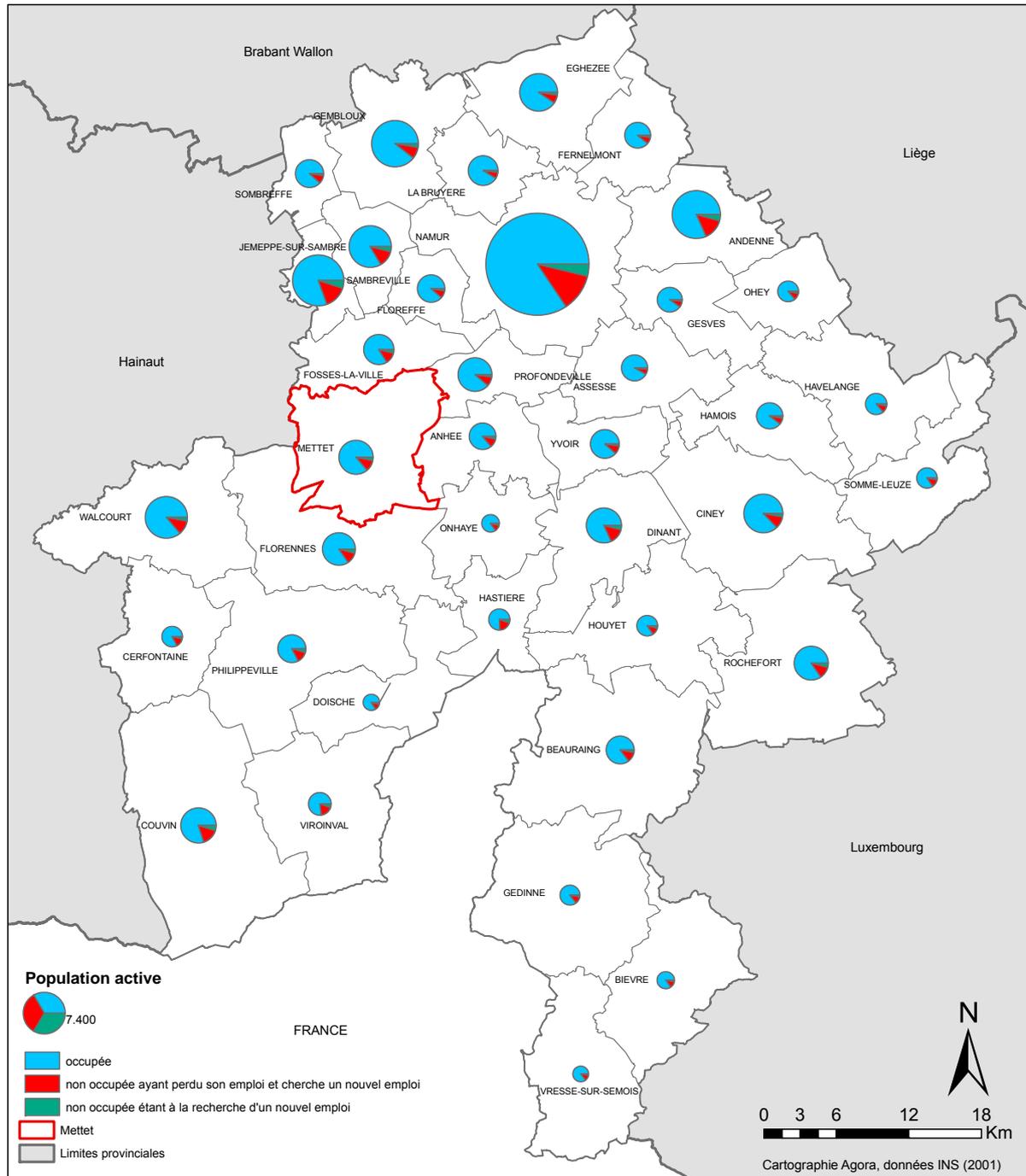
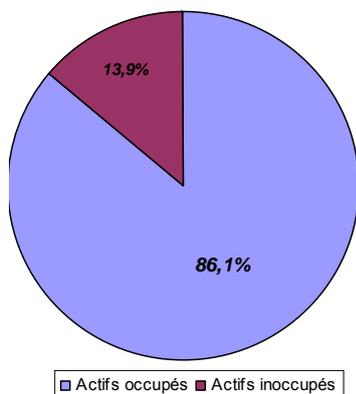


Figure 548 : Carte de la population active par type d'activité en 2001

## 26.2.2 Au niveau de la commune

### Répartition de la population active



La « population active » représente la partie de la population totale en âge de travailler (les 15-64ans) qui travaille (personnes sous contrat d'emploi ou de travail, indépendant,...) ou qui souhaite travailler (les demandeurs d'emploi). En 2005, 86,1% de la population active est occupée.

Figure 549 : Graphique de la part des actifs occupés et inoccupés

La population active se répartit comme suit pour chaque tranche d'âge :

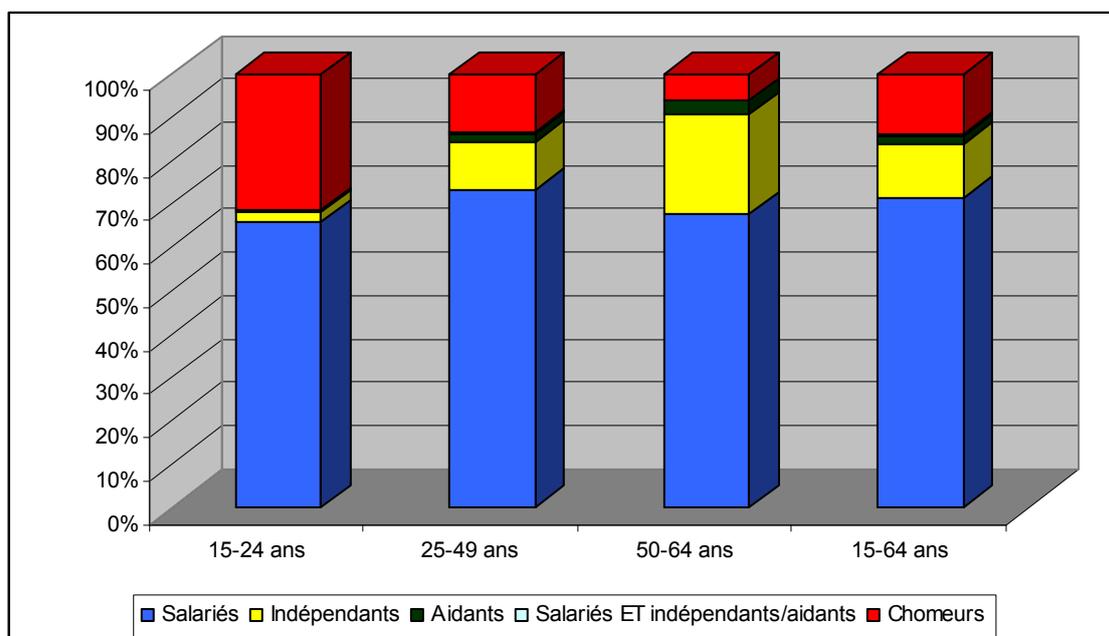


Figure 550 : Graphique de la répartition de la population active dans la commune (Source : données INS 2005)

En 2005, la population active<sup>33</sup> s'élevait à 5.421 personnes. Comme on peut le voir ci-dessous, 82% de la population active occupée sont des salariés. Quant aux indépendants, ils représentent 14%.

Salariés	Indépendants	Aidants	Salariés ET indépendants/aidants	Total actifs occupés
3.867	684	102	15	4.669
<b>82,84%</b>	<b>14,65%</b>	<b>2,18%</b>	<b>0,33%</b>	<b>100,00%</b>

Figure 551 : Tableau du type d'actifs présents à Mettet

En proportion du total d'actif dans chaque tranche d'âge, on constate que la catégorie des 15-24 ans compte le plus de chômeurs. Cela s'explique par un faible nombre de jeunes actifs pour cette tranche d'âge. Dès lors, on observe une forte différence si l'on mesure non pas le taux de chômage mais la

<sup>33</sup> Population active = Population active occupée + population active non occupée (DEI)

part des jeunes au chômage (Nombre de jeune chômeur/population totale jeune). Dans ce cas ci, le taux de chômage est de 31,5%, alors que la part des jeunes au chômage n'est que de 11,8%. Le problème n'est donc pas un problème d'âge, mais plutôt, pour l'essentiel, un problème de qualification: Les jeunes sortis plus tôt du système éducatif peinent à trouver un emploi, d'où le taux de chômage observé. Ceux qui poursuivent leurs études s'insèrent beaucoup plus facilement sur le marché du travail.

## 26.3 LES DEMANDEURS D'EMPLOI

### 26.3.1 Par rapport au périmètre de référence

Les taux de chômage varient fortement au sein de la province de Namur. En effet, les taux passent de 7,14% à la Bruyère à 23,3% à Hastière. Le taux de chômage à Mettet à quelque peu diminué ces dernières années. Il est passé de 13,15% en 2005 à 12,7% en 2009.

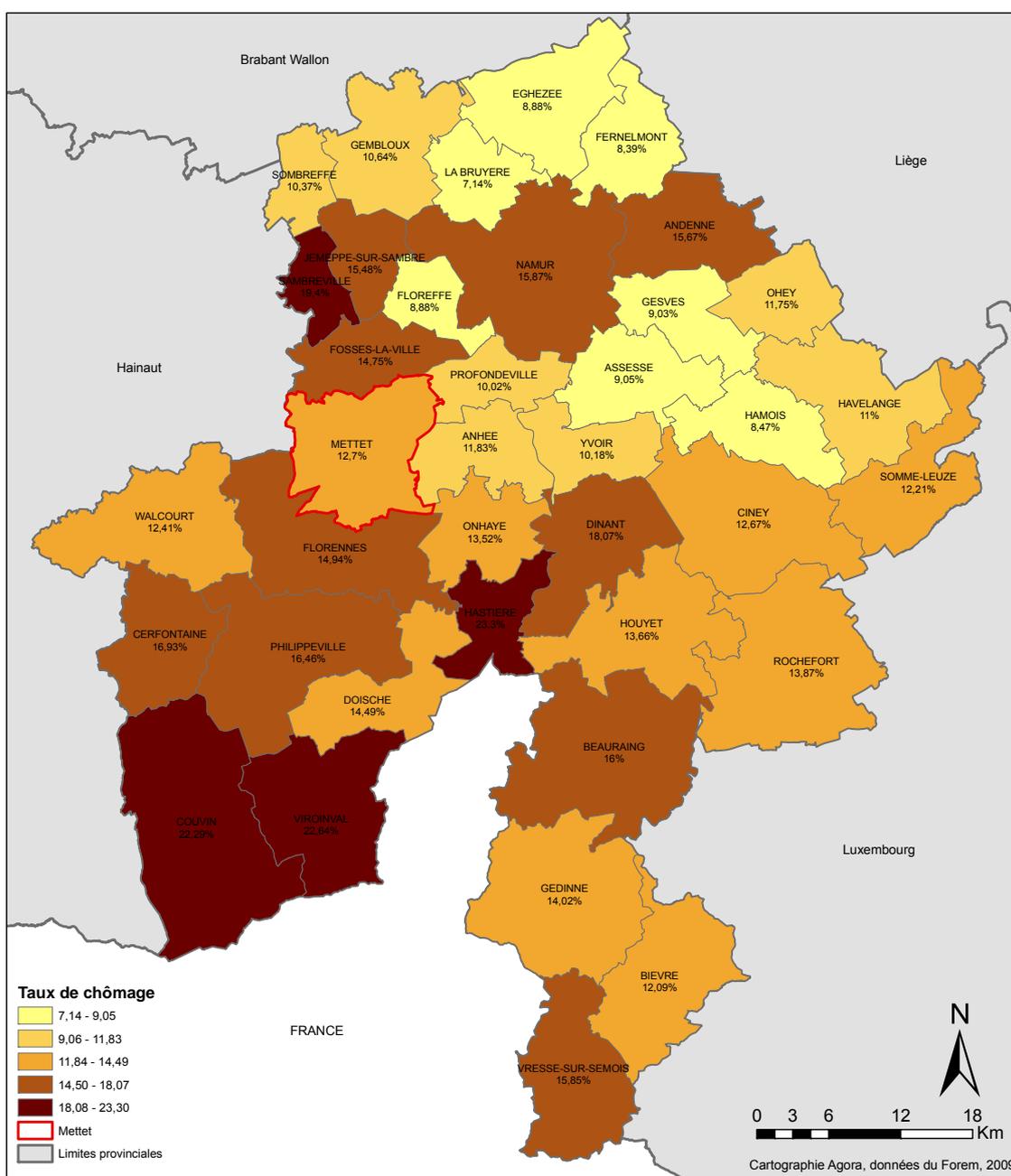


Figure 552 : Carte du taux de chômage dans l'ensemble de la province en 2009

### 26.3.2 La commune de Mettet

En janvier 2009, 715 personnes étaient inscrites comme demandeur d'emploi inoccupé<sup>34</sup> (DEI) pour une population active totale de 5.629. Sur ces 715 demandeurs d'emplois, 663 sont des chômeurs complets indemnifiés. Sur les cinq dernières années, les chiffres restent plus ou moins constants.

Cela représente 13,9% de la population active de la commune. La commune de Mettet a un taux de chômage inférieur à celui de la moyenne régionale (17,7%).

Date	Demandeurs d'allocation et stages d'attente	Demandeurs d'emploi inoccupés	Population active totale	Population en âge de travailler	Taux D.E.I.
Juin-2005	664	713	5.422	7.824	13,15%
Juin-2006	677	713	5.536	7.948	12,88%
Juin-2007	615	661	5.629	8.072	11,74%
Juin-2008	601	660	5.629	8.072	11,73%
Juin-2009	663	715	5.629	8.072	12,70%

Figure 553 : Tableau reprenant les indicateurs et les taux de demandeur d'emploi

Le taux de demandeurs d'emploi inoccupé était en 2009 de 12,70% soit, inférieur à la moyenne régionale (15,99%) et provinciale (14,19%).

Nous pouvons constater que la majorité des demandeurs d'emploi ne sont pas issus de catégories très diplômées. Plus de 50% des DEI ont des niveaux de formation très faibles (études primaires et secondaire 2<sup>ème</sup> degré). Néanmoins, les humanités complètes deviennent, elles aussi, insuffisantes puisque les DEI concerné représentent 38% du total.

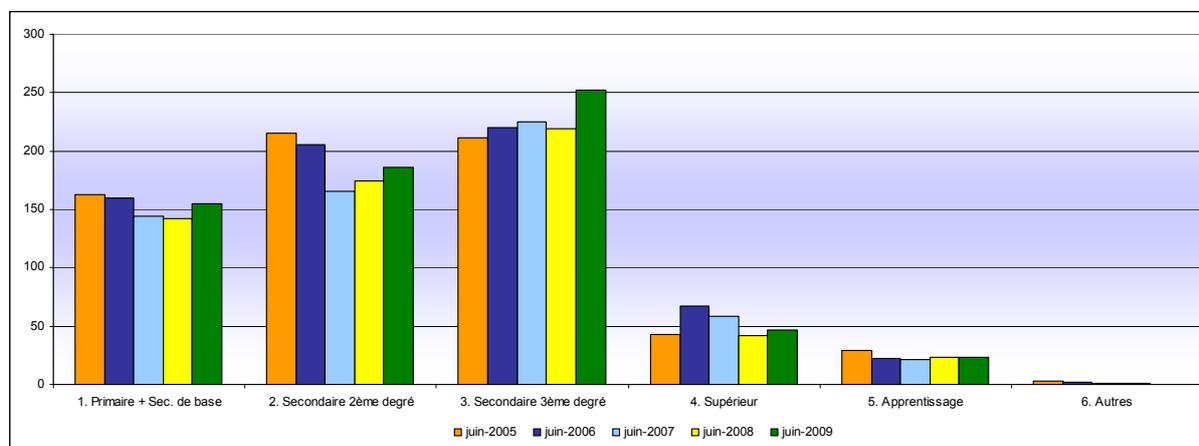


Figure 554 : Graphique de la répartition du taux de chômage par niveau d'études

La catégorie d'âge la plus touchée par le chômage en 2009 est celle des moins de 25 ans, alors qu'on peut voir sur le graphique ci-dessus que cela n'a jamais été le cas depuis 2005. Une attention toute particulière doit cependant être faite sur les 50 ans et plus car leur nombre n'a fait que croître ces cinq dernières années.

<sup>34</sup> Sources : Données du FOREM

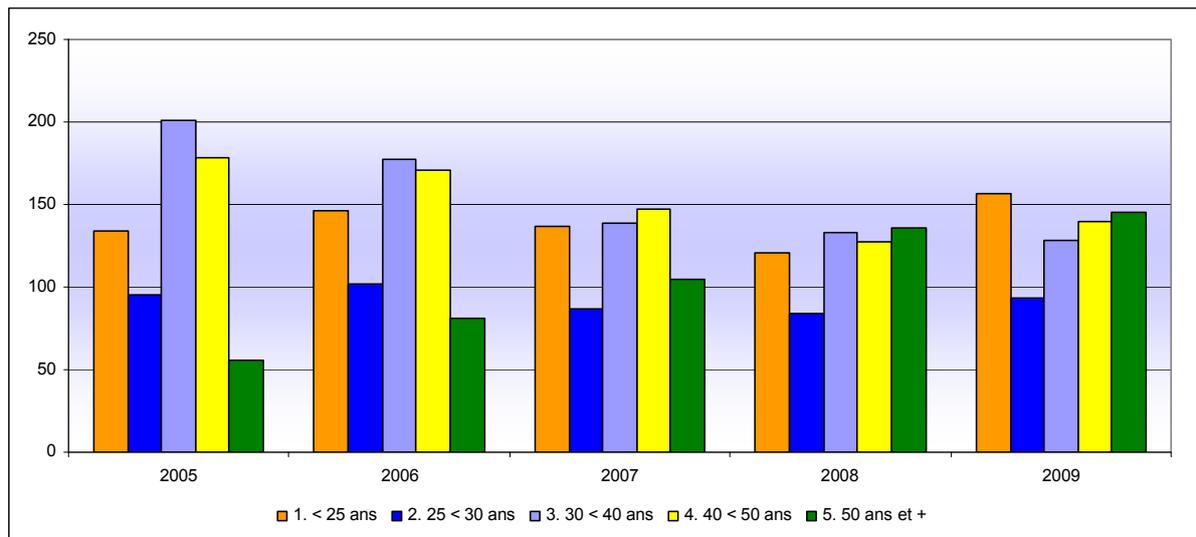


Figure 555 : Graphique de la répartition du nombre de DEI par classe d'âge

Remarquons encore que le chômage à Mettet en 2009 est un chômage d'assez longue durée. En effet, une pointe significative est visible pour le temps d'inoccupation entre 2 et plus de 5 ans.

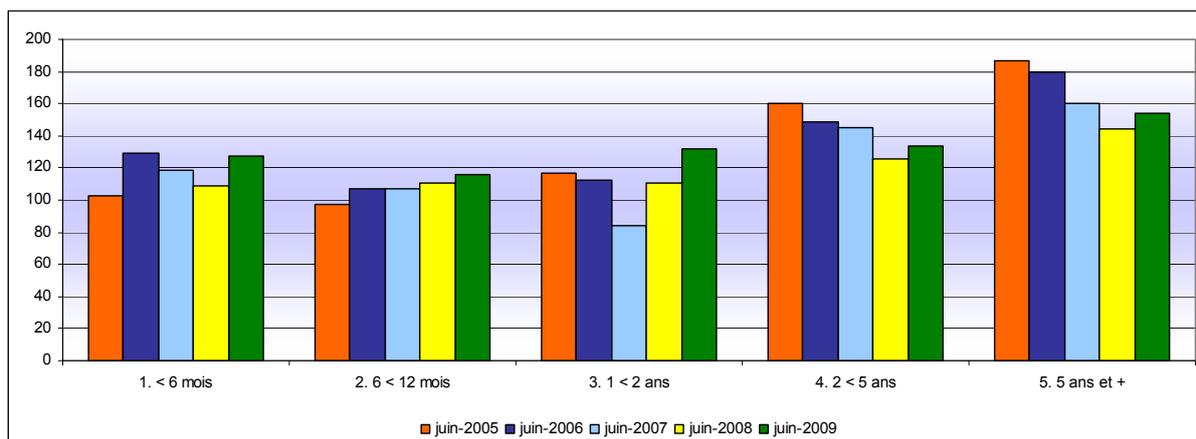


Figure 556 : Graphique de la répartition du nombre de DEI par durée d'inoccupation

## 26.4 LES REVENUS

La carte suivante fait part des revenus moyens par déclaration pour l'ensemble des communes formant la province de Namur. Les revenus varient fortement d'une commune à l'autre. En effet, les montants passent de 18.505€ à Hastière à 29.038€ à La Bruyère. La commune de Mettet fait partie des communes où le revenu moyen par déclaration est moyennement élevé.

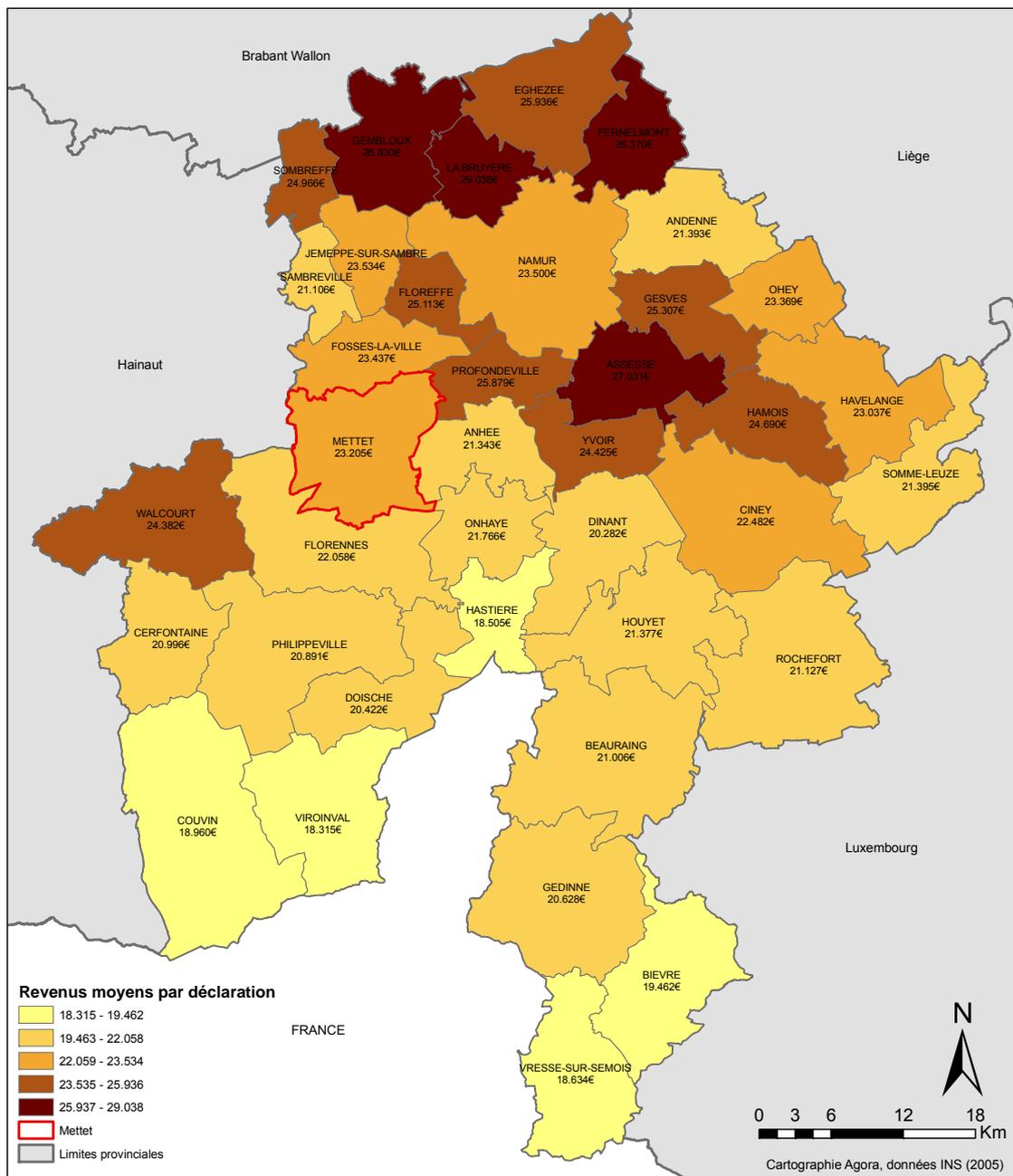


Figure 557 : Carte du niveau de revenu moyen par déclaration en 2005

Le revenu moyen par **déclaration fiscale** est passé de 21.792€<sup>35</sup> en 1999 à 23.205€ en 2005. A titre comparatif, le revenu moyen par déclaration de l'arrondissement de Namur était à cette même date de 23.925€, de 22.797€ pour la Région wallonne et de 24.422 pour la Belgique. Alors qu'avant 2002, le revenu moyen par déclaration fiscale à Mettet était inférieur à celui de la région, il est à présent passé au dessus.

<sup>35</sup> Source : INS

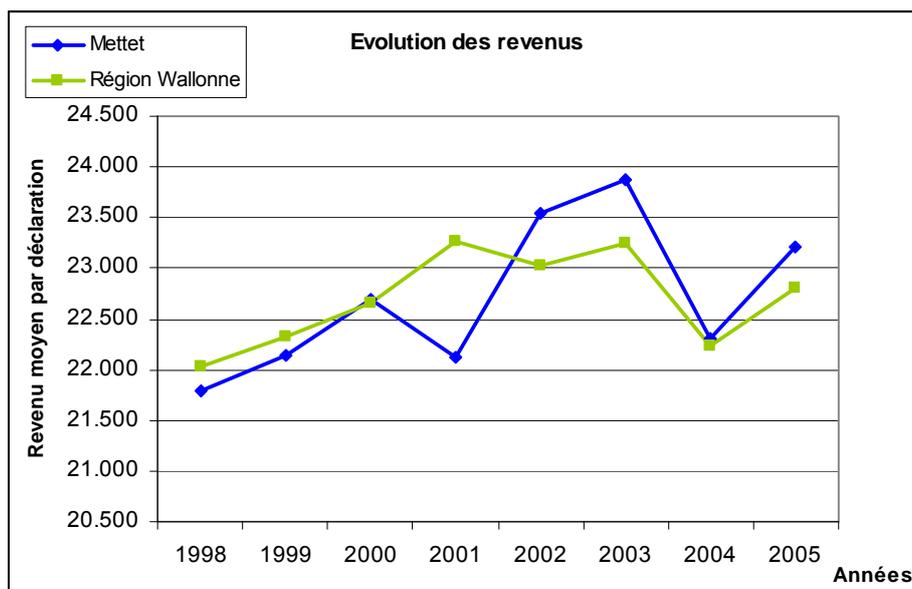


Figure 558 : Graphique de l'évolution des revenus au niveau communal et régional

Pour l'année 2005, le **revenu moyen par habitant** à Mettet était de 12.668€. L'indice de richesse<sup>36</sup> quant à lui est de 93.

Au sein de la commune, 8,9% de la population gagne plus de 50.000 € par an, contre 9,5% en moyenne pour toute la Belgique.

	Nombre de déclaration	En % du total	Moyenne Belgique
< 10.000 EUR	1.323	20,4%	20,6%
de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	2.288	35,2%	33,7%
de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	1.303	20,0%	20,3%
de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	626	9,6%	9,9%
de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	379	5,8%	6,0%
plus que 50.000 EUR	580	8,9%	9,5%
<b>Nombre total</b>	<b>6.499</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

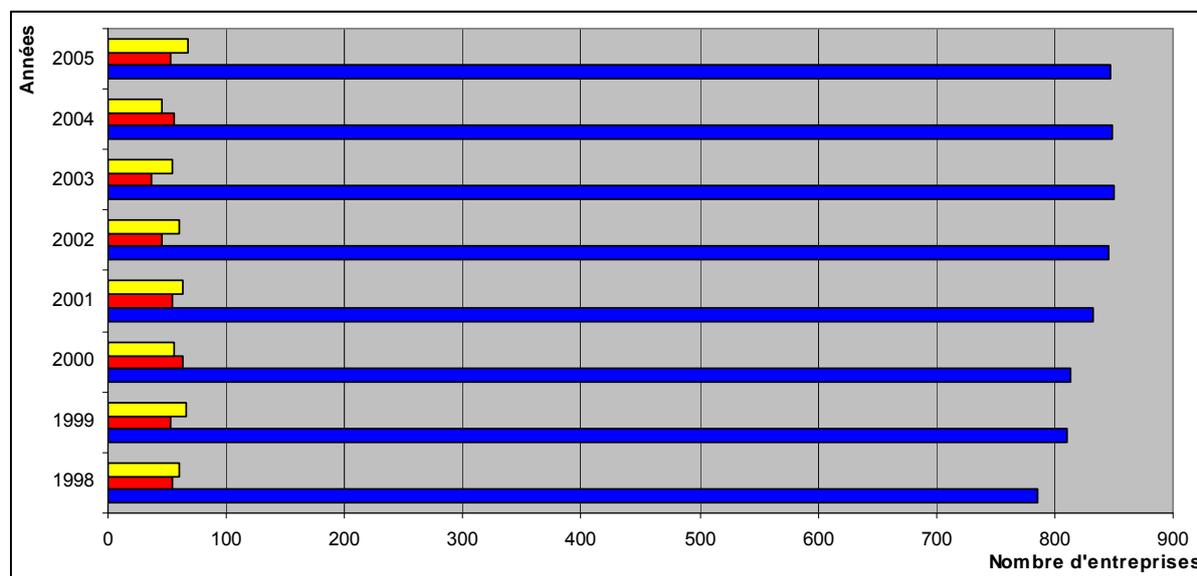
Figure 559 : Tableau de la distribution des revenus moyens de 2005 (déclarés en 2006) dans la commune de Mettet

<sup>36</sup> L'indice de richesse de la Belgique est de 100,00. Un indice de richesse de 95 signifie que le revenu moyen par habitant est 5% inférieur à celui du royaume dans l'année examinée.

## 26.5 LES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE

### ▪ Démographie des entreprises

En 6 ans, soit de 1998 à 2003, le nombre d'entreprises actives a fortement augmenté. On est passé de 785 entreprises à 850 entreprises, soit une augmentation de 65 entreprises.



	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>■ Nombre d'entreprises actives</b>	785	810	813	833	845	850	848	847
<b>■ Nombre d'entreprises disparues</b>	54	53	63	55	45	37	56	53
<b>■ Nombre d'entreprises créées</b>	60	66	56	63	60	55	46	68

Figure 560 : Graphique de la répartition des entreprises actives, disparues et créées dans la commune de Mettet de 1998 à 2005

Les secteurs les plus actifs sont :

- L'immobilier, la location et services aux entreprises : **augmentation de 46 entreprises;**
- La construction : **augmentation de 30 entreprises.**

	1998	%	2005	%	Evolution
Industries extractives	1	0,1%	1	0,1%	0
Pêche	1	0,1%	1	0,1%	0
Agriculture, chasse et sylviculture	194	24,7%	177	20,9%	-17
Industrie manufacturière	57	7,3%	55	6,5%	-2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1	0,1%	3	0,4%	2
Construction	110	14,0%	140	16,5%	30
Commerce de gros et de détail:réparation de véhicules	224	28,5%	198	23,4%	-26
Hotels et restaurants	47	6,0%	55	6,5%	8
Transports, entreposage et communications	14	1,8%	10	1,2%	-4
Activités financières	3	0,4%	5	0,6%	2
Immobilier, location et services aux entreprises	68	8,7%	114	13,5%	46
Administration publique	1	0,1%	1	0,1%	0
Education	1	0,1%	4	0,5%	3
Santé et action sociale	7	0,9%	13	1,5%	6
Services collectifs, sociaux et personnels	56	7,1%	70	8,3%	14
<b>Total</b>	<b>785</b>	<b>100,0%</b>	<b>847</b>	<b>100,0%</b>	<b>62</b>

Figure 561 : Tableau de l'évolution du nombre d'entreprise par secteur d'activité entre 2002 et 2005

Par contre les entreprises actives dans le secteur du « commerce de gros et de détail » perdent 26 entreprises sur la même période. Le secteur « de l'agriculture, de la chasse et de la sylviculture » perd également 17 entreprises.

Le nombre d'entreprise active a été le plus important en 2003 avec 850 entreprises, soit seulement 3 de plus qu'en 2005.

▪ **Répartition des entreprises par domaine d'activité**

Le graphique ci-dessous montre la répartition par domaine d'activité des 847 entreprises actives dans la commune de Mettet. Le secteur commerce de gros et de détail, la réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques est le secteur le plus répandu malgré sa forte perte d'entreprises depuis 1998. Il représente 23,4% du total des entreprises. On constate également une forte représentation du secteur « agriculture, chasse et sylviculture » (20,9%), de la construction (16,5%) et de l'immobilier, location et services aux entreprises (13,5%).

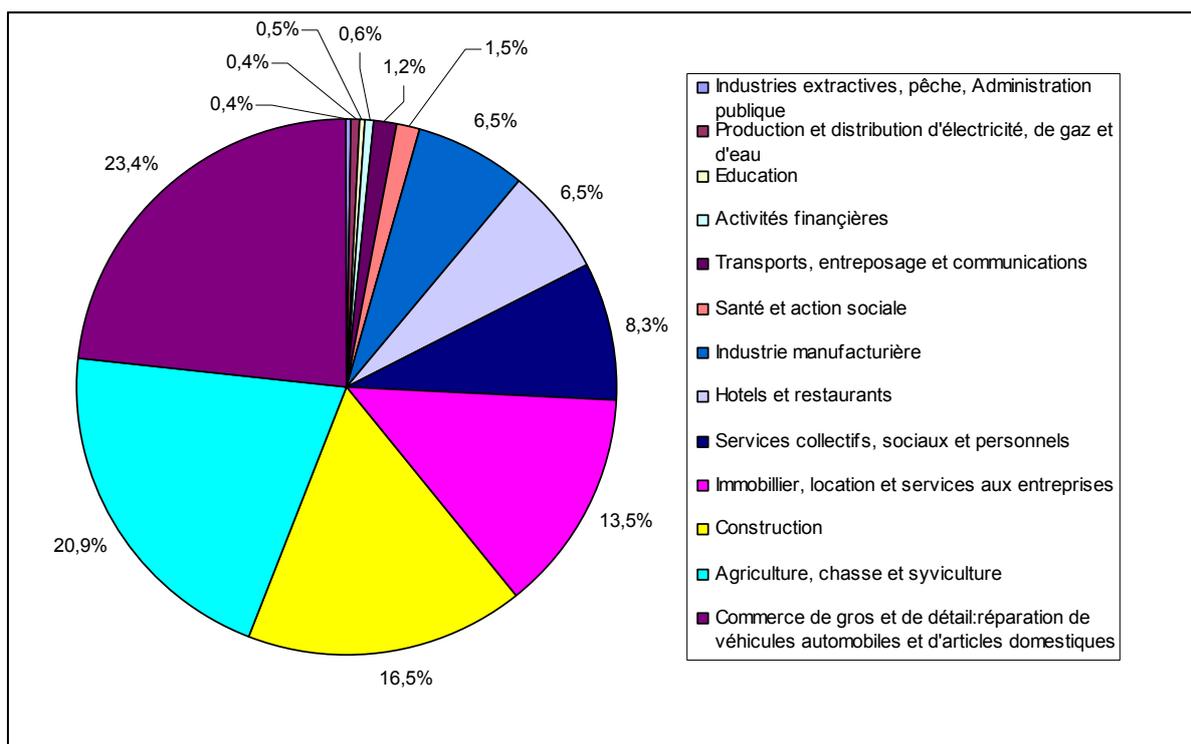


Figure 562 : Graphique de la répartition des entreprises selon le secteur d'activité en 2005

## 26.6 LA MOBILITE DES TRAVAILLEURS<sup>37</sup>

### Où vont travailler les habitants de Mettet ?

Les déplacements domicile-travail sont repris dans les tableaux ci-dessous. Les données datent de 2001, année du dernier recensement. On constate que 90% des déplacements se font avec les provinces de Namur et du Hainaut. Remarquons également que 9% des personnes habitant Mettet se déplacent vers le Brabant<sup>38</sup>. Le nombre de personnes se répartissant au niveau des autres provinces est très faible voire nul.

Lieu de résidence = Mettet  
Lieu de travail par province

	Nombre de déplacements	%
Anvers	0	0,00%
West vlaanderen	0	0,00%
Oost Vlaanderen	1	0,04%
Brabant	251	9,41%
Hainaut	905	33,92%
Limbourg	1	0,04%
Luxembourg	13	0,49%
Namur	1477	55,36%
Liège	20	0,75%
<b>Total</b>	<b>2.668</b>	<b>100,00%</b>

Figure 563 : Tableau du nombre de déplacement vers lieux de travail au niveau provincial

Au niveau des différents arrondissements constituant la province de Namur, on constate que sur les 1.477habitants de Mettet, 1.124 vont travailler dans l'arrondissement de Namur. Avec 15% de travailleurs, l'arrondissement de Philippeville est le deuxième pôle d'emploi de la province pour les habitants de Mettet.

Lieu de résidence = Mettet  
Lieu de travail par arrondissement

Namur	1.124
Philippeville	228
Dinant	125
<b>Total</b>	<b>1.477</b>

Figure 564 : Tableau du nombre de déplacement vers les lieux de travail au niveau des arrondissements de Namur

A plus grande échelle, soit au niveau des communes de l'arrondissement de Namur, on constate que 44% des habitants de Mettet travaillent à Mettet même et 27% d'entre eux se rendent à Namur.

<sup>37</sup> Données INS (2001)

<sup>38</sup> Les deux Brabants et Bruxelles

Lieu de résidence = Mettet  
Lieu de travail = communes de l'arrondissement

Gesves	0
Assesse	1
Ohey	1
Fernelmont	2
Andenne	3
La Bruyère	4
Eghezée	5
Sombreffe	13
Gembloux	19
Floreffe	24
Profondeville	28
Jemeppe-sur-sambre	57
Fosses-la-ville	61
Sambreville	110
Namur	302
Mettet	494
<b>Total</b>	<b>1.124</b>

Figure 565 : Tableau du nombre de déplacements vers les lieux de travail au niveau des communes de l'arrondissement de Namur

En plus de ces 2.668 habitants de Mettet qui travaillent dans l'ensemble de la Belgique, il faut tenir compte des 4.240 travailleurs qui sont répartis comme ceci :

Royaume- Uni	0
Pays-Bas	0
Allemagne	2
France	2
A l'étranger	2
Luxembourg	3
Travaillant à domicile	158
Profession itinérante	330
Lieu inconnu	1.075

Figure 566 : Tableau des déplacements domicile-travail vers l'étranger ou autre  
(Source : INS 2001)

Pour conclure, en 2001 :

- => **2.668** personnes habitant Mettet travaillaient sur l'ensemble de la Belgique
- => **1.477** personnes habitant Mettet travaillaient au sein de la province de Namur
- => **1.124** personnes habitant Mettet travaillaient au sein de l'arrondissement de Namur
- => **494** personnes habitant Mettet travaillaient dans la commune de Mettet
- => **9** personnes habitant Mettet travaillaient à l'extérieur de la Belgique.

**D'où proviennent les gens qui travaillent à Mettet ?**

La majorité de la population, soit 87%, qui vient travailler à Mettet est originaire de la province de Namur. La province du Hainaut intervient pour 11% des travailleurs, ce qui n'est pas négligeable (du a sa position sur la limite provinciale).

Province d'origine des travailleurs	
Luxembourg	1
Bruxelles	3
Liège	3
Brabant Wallon	5
Hainaut	101
Namur	800
<b>Total</b>	<b>913</b>

*Figure 567 : Tableau des provinces d'origine des travailleurs venant sur Mettet*

## 26.7 LES PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

### 26.7.1 Localisation des parcs d'activités économiques au niveau de la province

« Huit intercommunales de développement économique se répartissent le territoire wallon. Elles constituent les principaux opérateurs publics en matière d'acquisition, d'équipement et de vente de terrains pour les entreprises »<sup>39</sup>.

La province du Namur compte 28 parcs d'activités économiques gérés par BEP<sup>40</sup> (Bureau économique de la province de Namur). L'un d'eux est localisé dans la commune de Mettet.

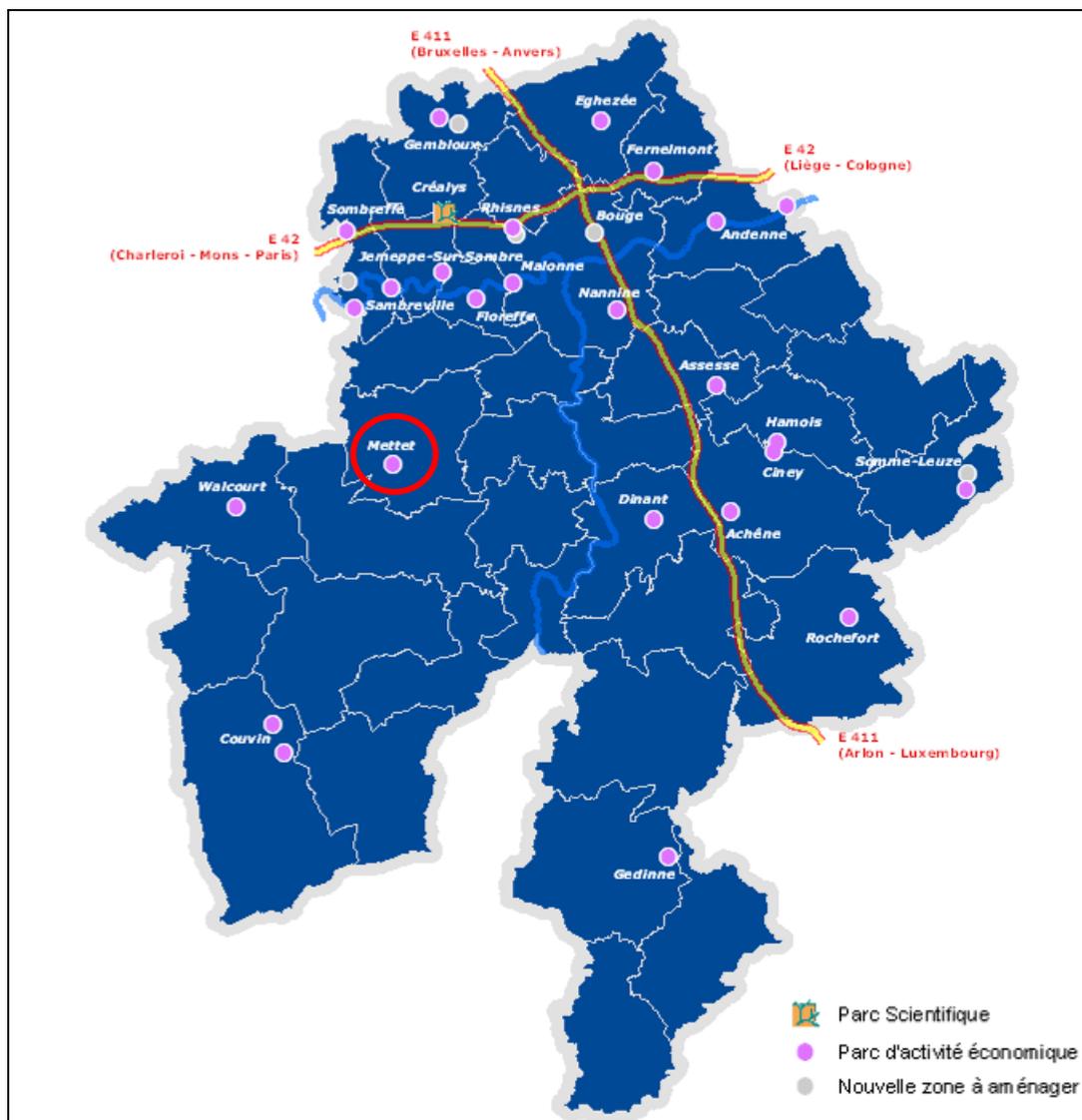


Figure 568 : Carte de la localisation des parcs d'activités économique dans la province de Namur

<sup>39</sup> Source : Superficies occupées dans les parcs d'activités, Note de recherche de la DGATLP/DAU/DAR, juillet 2008

<sup>40</sup> Source : <http://www.bepentreprises.be>

### 26.7.2 Localisation des parcs d'activités économiques au niveau de la commune

La commune compte sur son territoire deux zones d'activités économiques. L'une nommée « le zoning de Saint-Donnat » est située le long de la N932, au sud de du village de Mettet.

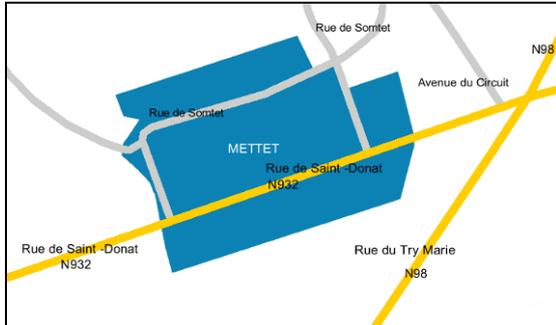


Figure 569 : Carte de la localisation du parc d'activité économique  
(Source : [http://212.224.137.163/parcs\\_web/fr/home-fr.html](http://212.224.137.163/parcs_web/fr/home-fr.html))



Figure 570 : Photographie aérienne du parc d'activité économique de Mettet  
(Source : Google Earth, Date : 8 avril 2007)

L'autre est situé à la limite communale avec Florennes, à l'orée du bois du Fays.

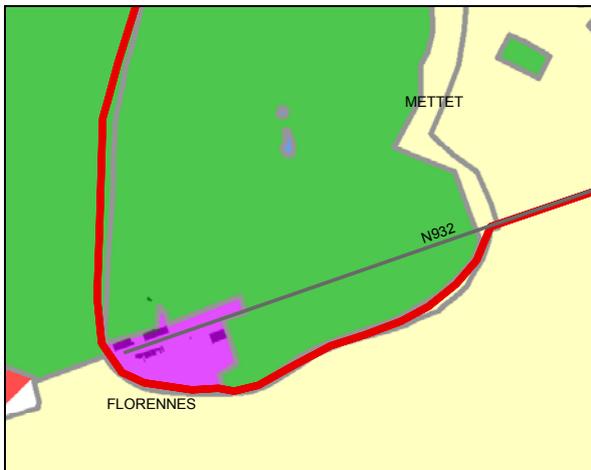


Figure 571 : Extrait du plan de secteur, localisation de la ZAEM



Figure 572 : Photo aérienne de la ZAEM  
(Source : Google Earth)

## 26.7.3 Descriptions des parcs d'activités économiques

### 26.7.3.1 Parc d'activité économique industriel de Mettet

Ce parc d'activité économique industrielle géré par BEP (Bureau économique de la province de Namur) et d'une superficie totale de 28,1 ha compte actuellement 31 entreprises.

On compte aussi la présence du Centre Sportif de Mettet, ainsi que le Parc à Conteneurs de la commune.

1	Services Techniques Communaux	17	Nettoyage à sec Résimont
2	Smurfit Belgium	18	Clôtures Leblanx
3	Ets Bricart s.a	19	Candicar Europe
4	Ets Rigaux	20	Intersac s.a.
5	Complexe Sportif	21	Immobilère Dupont
6	Côté cour – Côté Jardin s.a.	22	Boc Systèm
7	Royal Union Motor E.S & M.	23	Graphic Invest & Consult
8	Carli Sabatino Pneus sprl	24	Boulangerie Leblanc
9	Le séchage du bois s.a	25	G. Molle & J. Lelong sprl
10	New fabrichalets Oliwood sprl	26	ICM s.a
11	Ets E. Lefèbvre & Fils sprl	27	Bruyer Entrepôt
12	Ets Sarto G. s.a.	28	Châssis FD
13	A.C.T	29	Stav'Montage sprl
14	Erik De Buysser sprl	30	Armurie Benoît Calet
15	Ceramat sprl	31	Transformation Utilitaire PONSART
16	Carrosserie Perstiaux		

Figure 573 : Tableau des entreprises présentes sur le site économique de Mettet



Figure 574 : Photographie de l'Armurerie Benoît Calet



Figure 575 : Photographie de la Transformation Utilitaire PONSART



Figure 576 : Photographie du parc à conteneur de la commune



**Description :**

- Surface sollicitée : 10 ha;
- Surface valorisable : 8,5 ha;
- Affectation future : Mixte et industrielle;
- Affectation au plan de secteur : Agricole;
- Compensations : non encore définie;
- Accessibilité par le parc existant;
- Pente orientée nord;
- Longé à l'ouest par une conduite de gaz;
- Terrains communaux sur une partie du projet;
- Terrains repris dans un périmètre de reconnaissance ancien;
- Impétrants existants.

**26.7.3.2 Le Parc d'activité économique industriel au sud-ouest de la commune**

Ce parc d'activité situé à la frontière communale avec Florennes compte quelques bâtiments dont une scierie.

## 26.8 LES COMMERCES

Les principaux commerces de l'entité sont recensés dans le centre de Mettet. La place J. Meunier et les rues adjacentes constituent à ce titre un petit pôle commercial regroupant des commerces de proximité de petite surface et quelques commerces plus spécialisés tels que des commerces d'équipement de la maison ou d'équipement de la personne.



Figure 579 : Photographie de la librairie du centre de Mettet



Figure 580 : Photographie du Crédit agricole du centre de Mettet



Figure 581 : Photographie de commerces du centre de Mettet



Figure 582 : Photographie de commerces du centre de Mettet



Figure 583 : Photographie de commerces du centre de Mettet



Figure 584 : Photographie de commerces du centre de Mettet

Le noyau commercial de Mettet s'étend le long de la rue Albert 1er pour rejoindre le rond point, au croisement de la « rue du Try Joli » et de la « rue du Noir Chien », où sont présents deux supermarchés de moyenne surface (Colruyt et Intermarché). La poste est aussi présente sur ce lieu, mais cette extension du centre « traditionnel » se présente réellement comme complémentaire et ne vient pas nécessairement déforcer celui-ci.



*Figure 585 : Photographie de l'Intermarché de Mettet*



*Figure 586 : Photographie de la Poste de Mettet*

Dans les villages les plus importants, il existe aussi un certain nombre de commerces de proximité. Ces commerces constituent de petits noyaux principalement dans les villages de Biesme, et de Pontauray. La viabilité de ces commerces dans les plus petits villages est précaire ; leur présence est souvent plus limitée.

L'attractivité commerciale de Mettet est cependant limitée. En effet, l'étendue du territoire amène les habitants des villages à effectuer leurs achats dans d'autres communes, Mettet, ne constituant pas nécessairement une centralité attractive pour eux.

Le commerce local est complété par l'offre du marché hebdomadaire qui a lieu tous les mercredis matin sur la place Joseph Meunier.

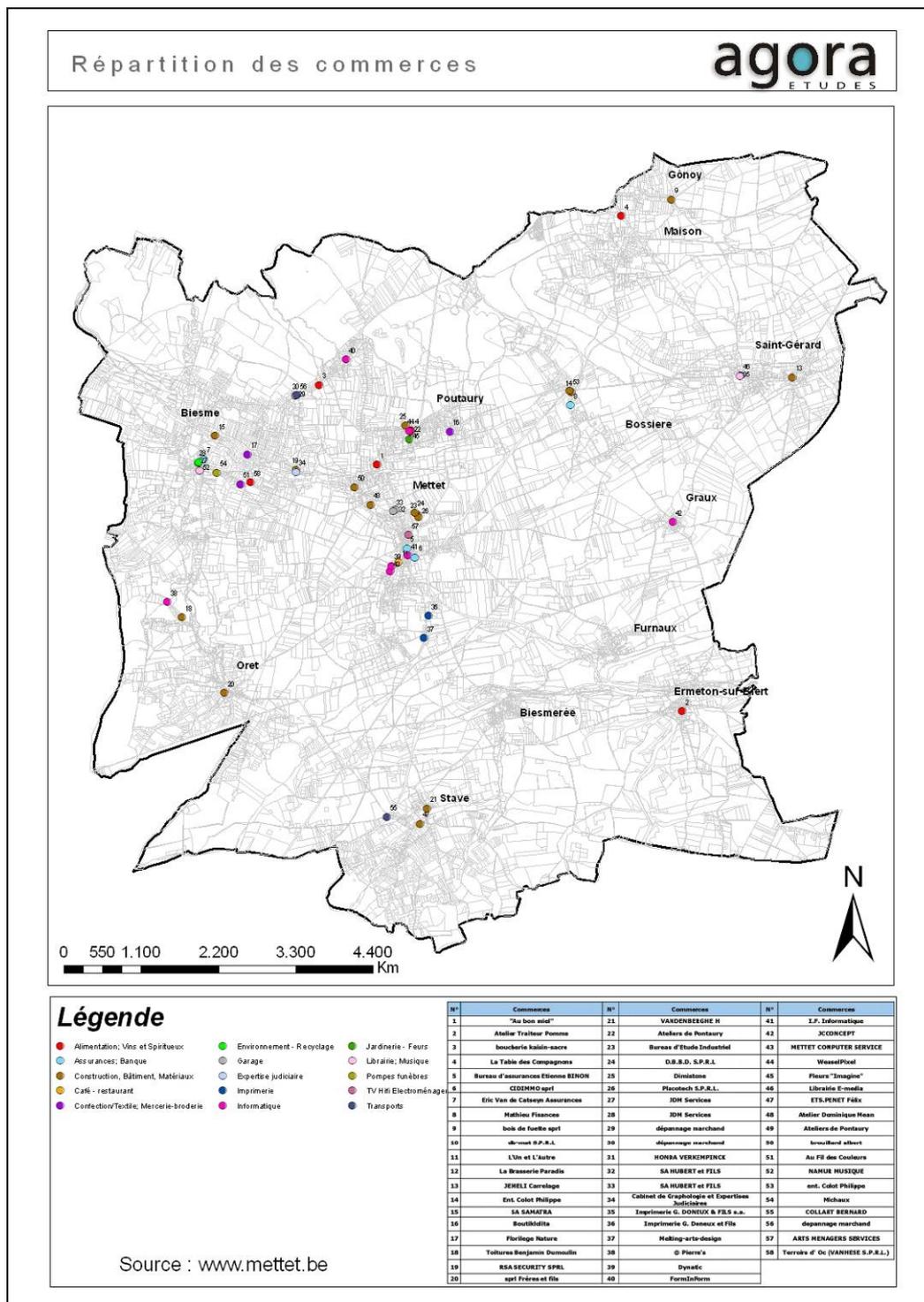


Figure 587 : Carte des commerces recensés par la Commune de Mettet

## 26.9 CONCLUSION

La population active s'élevait en 2005 à 5.421 personnes. 86% d'entre elles était occupée, la majorité étant des employés. Les indépendants représentent 14% de l'ensemble des actifs.

En 2009, 715 personnes étaient inscrites comme demandeur d'emploi inoccupé (DEI). Cela représente 13,9% de la population active de la commune. Au regard de la moyenne régionale (17,7%) la commune de Mettet se situe donc bien en-dessous. En 2009, Les demandeurs d'emplois sont pour la majorité : peu diplômés, ayant moins de 25 ans. Le temps de chômage est généralement de longue durée > à 2 ans).

En 2005, le revenu moyen par déclaration était de 23.205€. Depuis 2002, le revenu moyen par déclaration de la commune est supérieur au revenu moyen régional. L'indice de richesse est de 93.

Les mettetois se rendent essentiellement dans les provinces de Namur et du Hainaut pour le travail. Notons qu'au sein de l'arrondissement même, la commune de Mettet emploie de nombreux Mettetois. Les travailleurs n'habitant pas Mettet proviennent pour la plupart de Namur et du Hainaut.

Depuis 1998 jusqu'en 2004, le nombre d'entreprises actives sur le territoire communal ne fait qu'augmenter. Le commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et d'articles domestiques sont les entreprises les plus répandues et représentent 28,5% du total des entreprises. Vient ensuite le secteur de l'agriculture, de la chasse et de la sylviculture avec 24,7%. Le secteur de la construction représente encore 14% du total.

Le territoire communal compte deux **zones d'activités économiques mixtes**, toutes deux situées le long de la N932.

Le parc d'activité économique industriel appelé « Zoning de Saint-Donat » d'une superficie totale de 28,1 ha compte actuellement 31 entreprises. Ce zoning est arrivé à saturation et un projet d'extension est prévu.

Environ 120 commerces et entreprises se trouvent sur le territoire de la commune.

L'attractivité commerciale de Mettet est cependant limitée. En effet, l'étendue du territoire amène les habitants des villages à effectuer leurs achats dans d'autres communes, Mettet, ne constituant pas nécessairement une centralité attractive pour eux.

## 27 Agriculture

### 27.1 PREAMBULE

#### 27.1.1 Objectifs

**Les objectifs sont :**

- Analyser les évolutions par secteur au travers des données statistiques disponibles;
- Cerner les spécificités de l'agriculture de l'entité notamment par rapport à la région dans laquelle elle se situe;
- Mettre en évidence les problématiques et les enjeux qui se posent pour l'avenir en particulier pour les exploitations et l'occupation de l'espace rural.

#### 27.1.2 Cartographie

**Carte n° 13 « Activités économiques, Agriculture et Sylviculture » échelle 1:10.000**

La carte indique :

- Les bâtiments à vocation agricole;
- Les zones de culture;
- Les zones de prairie ou de pâturage.

#### 27.1.3 Références et sources des données

**Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (ex-INS)**

[http://www.statbel.fgov.be/home\\_fr.asp](http://www.statbel.fgov.be/home_fr.asp)

**Conférence Permanente du Développement Territorial**

Fiches de l'occupation et de l'affectation du sol

[http://cpdt.wallonie.be/?id\\_page=71](http://cpdt.wallonie.be/?id_page=71)

**Fiches environnementales par communes**

[http://environnement.wallonie.be/fiches\\_enviro/](http://environnement.wallonie.be/fiches_enviro/)

**Site sur la structure pédologique des sols**

<http://users.belgacom.net/marche-les-dames/site/4.2.htm>

**Site du Schéma de Développement de l'Espace Régional**

<http://developpement-territorial.wallonie.be/pages/Quoi.html>

**Site de la Fédération Apicole de Namur**

<http://www.fpan.be/>

**Atlas de Wallonie**

<http://sder.wallonie.be/ICEDD/CAP-atlasWallonie2006/pages/atlas.asp>

## 27.2 PROFIL GENERAL DE LA COMMUNE

### 27.2.1 Généralités

La surface agricole en Belgique n'est pas homogène et peut être divisée en 14 régions agricoles distinctes (A.R. du 24/02/1951 modifié à de nombreuses reprises).

Au sud de la région limoneuse, le Condroz s'étend principalement sur la province de Namur et dans une moindre mesure sur celles de Liège et du Hainaut. La région est assez accidentée, présentant des plateaux entrecoupés de vallées, de rivières et de dépressions.

Les prés et prairies y recouvrent 40% de la surface agricole. Le sol est généralement fertile et permet, en fonction de sa profondeur, la culture des céréales, des betteraves sucrières et des plantes oléagineuses. L'activité agricole du Condroz est également tournée vers l'exploitation des animaux, pour l'essentiel des bovins.

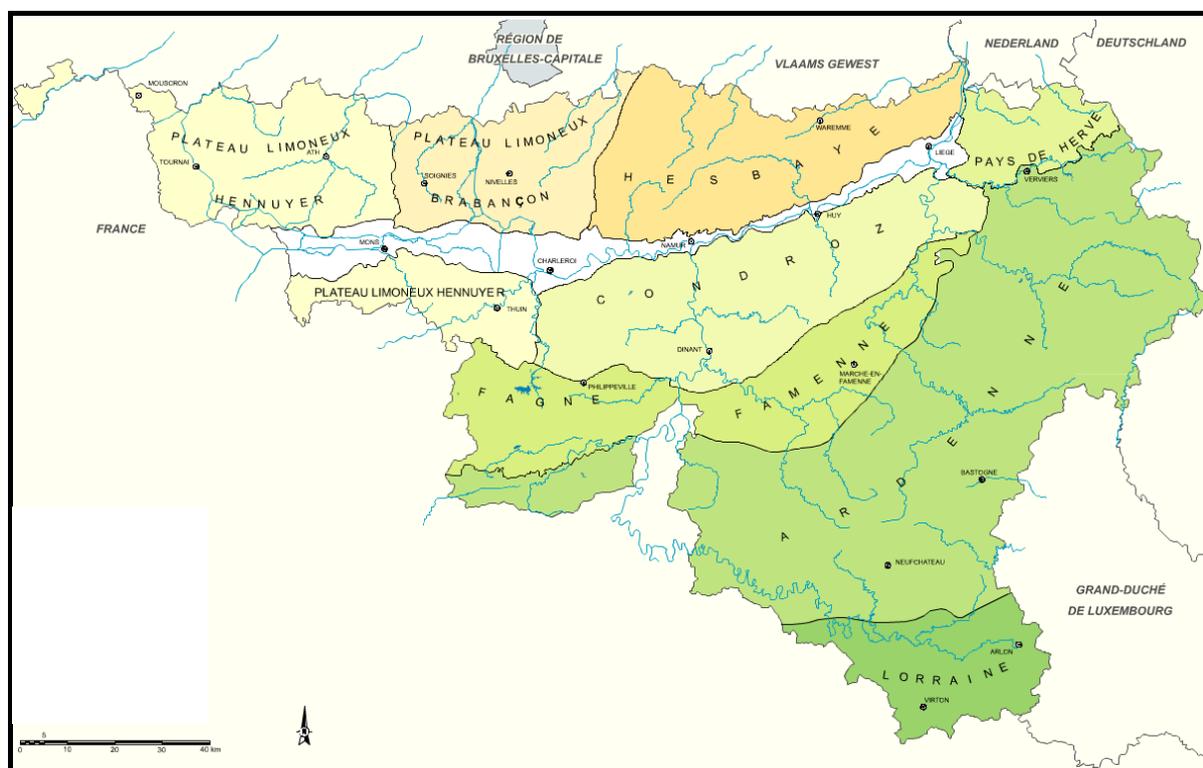


Figure 588 : Carte des zones agro-géographiques en Wallonie  
(Source : Atlas de Wallonie)

Ces généralités, concernant la région agricole du Condroz, sont applicables à Mettet, où les terres toujours en herbe recouvrent environ 22% de la surface agricole utilisée. De plus, 97 exploitations, sur les 130 que compte la commune, possèdent des surfaces toujours en herbe.

Les céréales correspondent à la première culture de la commune (99 exploitations sur 130 en cultivent); les cultures industrielles sont, quant à elles, la seconde culture sur le territoire de Mettet avec, essentiellement, la betterave sucrière et des oléagineux tels que le lin et le colza.

## 27.2.2 Domaine agricole au Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)

Face aux nouvelles orientations prises par l'Union européenne et aux perspectives de mondialisation, il semble nécessaire de soutenir l'agriculture, notamment par une stratégie diversifiée d'utilisation du sol, par des aides aux agriculteurs plus ciblées et par l'encouragement à la qualité des productions.

Dans le SDER il est mentionné que l'agriculture wallonne doit continuer à investiguer dans d'autres filières de diversification. Dans ce cadre, elle continuera à développer des productions de qualité ainsi qu'à informer les consommateurs sur l'origine des produits, leur mode de transformation et de commercialisation.

Pour y arriver, les objectifs et les moyens du SDER sont :

- Consolidation de l'agriculture comme facteur de développement régional et local;
- Elargissement des filières;
- Qualité de l'alimentation;
- Gestion des ressources agricoles;
- Localisation optimale des bâtiments agricoles;
- Reconnaissance des zones vulnérables;
- Préservation de la qualité des sols.

Au niveau de la carte n°7 du SDER, le territoire communal de Mettet est classé en zone de faible valeur des terres et de faible taux de reprise des exploitations.

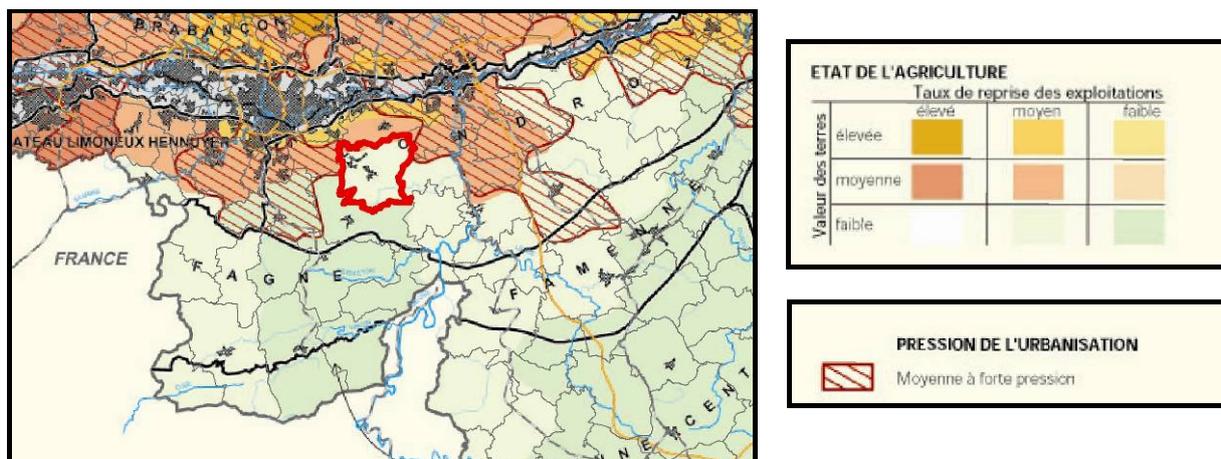


Figure 589 : Carte n°7 du SDER, Agriculture

### 27.2.3 Domaine agricole au plan de secteur

Le plan de secteur définit les zones réservées et prédéfinies pour chaque type d'affectations, il détermine les possibilités et les contraintes au futur développement de la commune.

Dans ce plan, les zones agricoles représentent **66,4 %** du territoire communal de Mettet, soit environ **7.763 ha**.

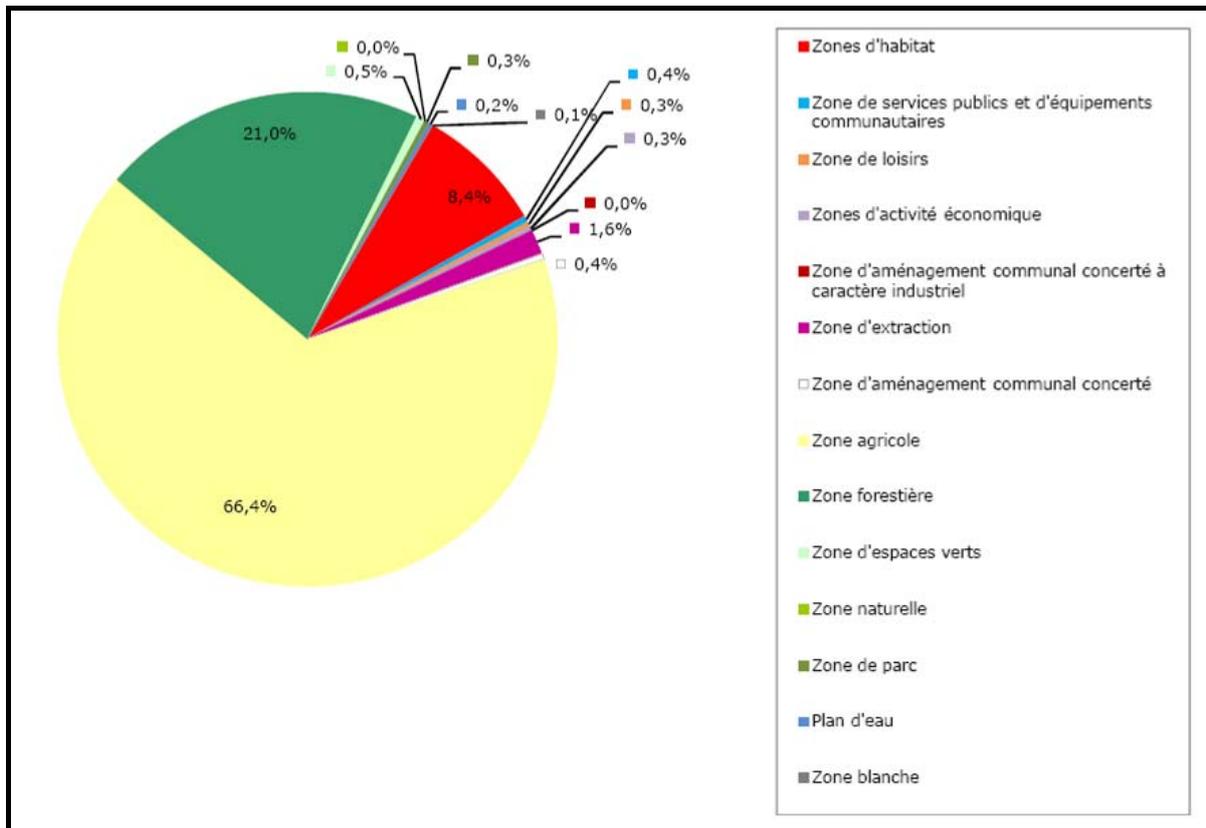


Figure 590 : Graphique du plan de secteur de la commune de Mettet  
(Source : CPDT)

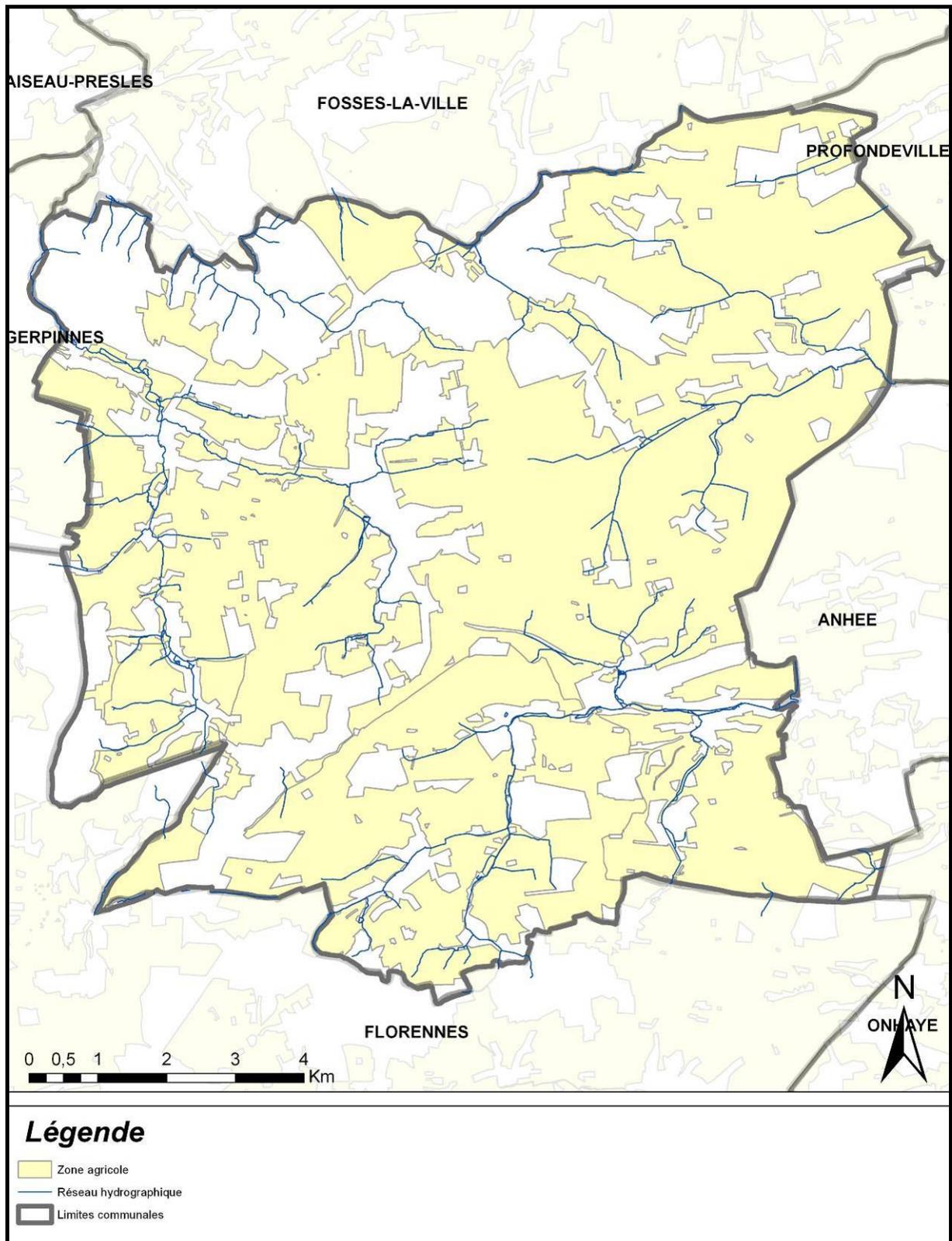


Figure 591 : Carte des zones agricoles au plan de secteur

## 27.2.4 Domaine agricole à l'occupation du sol<sup>41</sup>

Contrairement au plan de secteur, l'occupation du sol reflète la situation existante. Les différences pouvant exister entre les chiffres de l'occupation du sol et ceux des affectations au plan de secteur, peuvent s'expliquer, par exemple, par l'exploitation agricole d'une parcelle située dans une zone d'habitat non encore bâtie.

La commune de Mettet est occupée à 38,5 % par des terres arables et des cultures permanentes soit 4.505 ha, et à 29,5 % par des surfaces enherbées et des friches agricoles soit environ 3.447 ha.

Ce qui représente **68%** du territoire communal (soit **7.952 ha**) occupés par des terres liées à l'exploitation agricole.

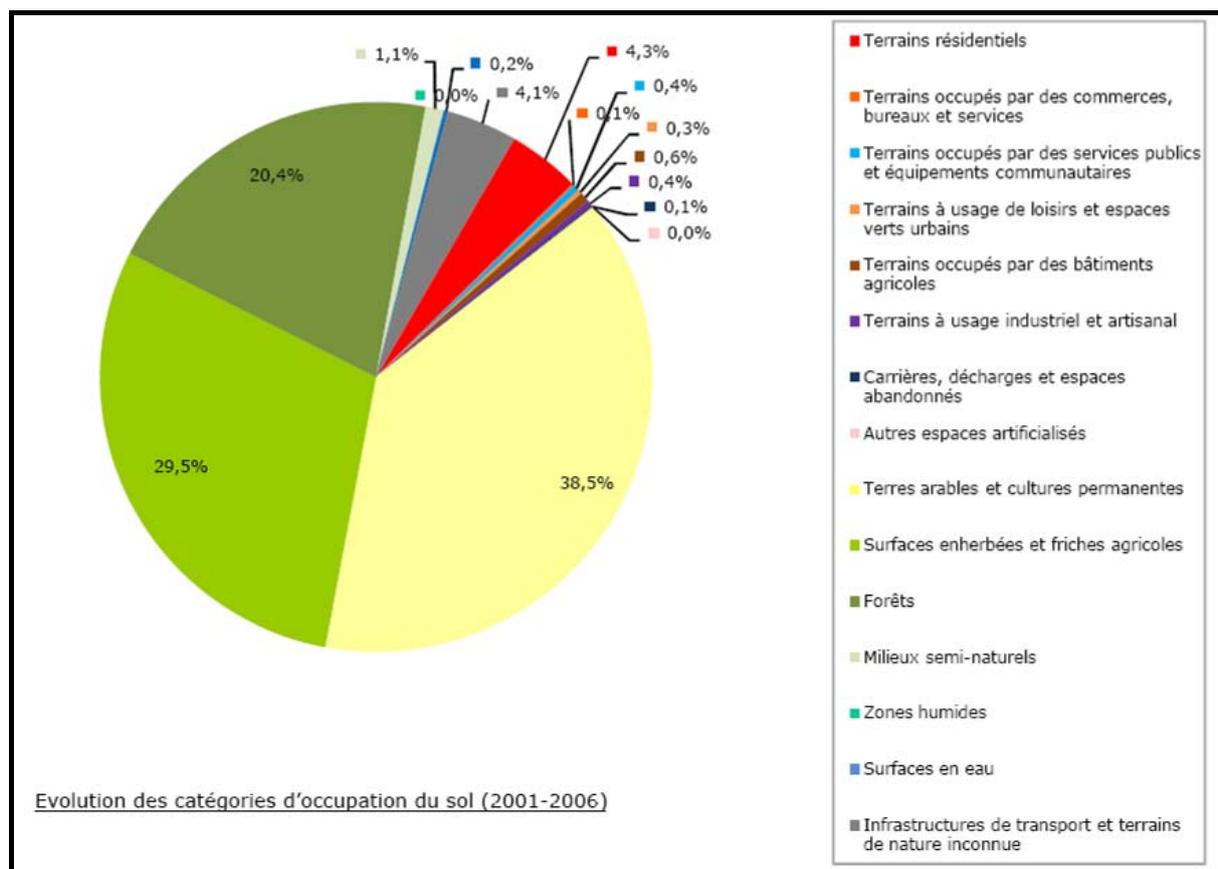
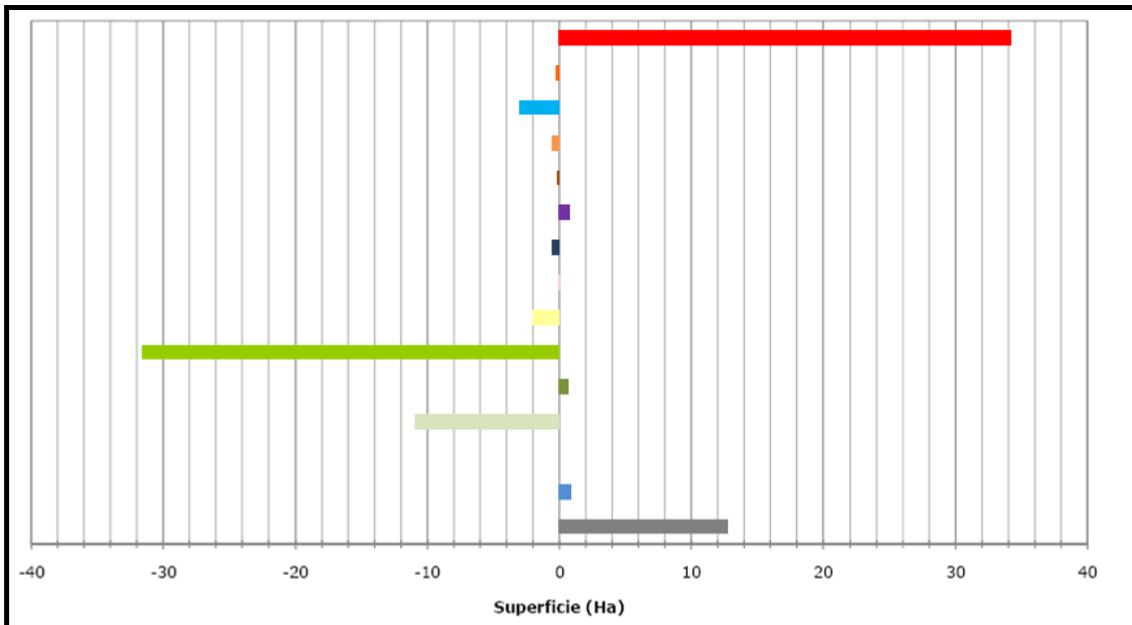


Figure 592 : Graphique de l'occupation du sol de la commune de Mettet, en 2006 (Source : CPDT)

<sup>41</sup> A l'occupation du sol, les superficies mentionnées proviennent de la fiche de l'occupation et de l'affectation du sol, de 2006 (source : CPDT). Ces surfaces sont basées sur celles collectées par le SIGEC, elles proviennent de déclarations faites par les agriculteurs recevant des subsides de la PAC (il ne s'agit donc pas de tous les agriculteurs de la commune). A ces surfaces, sont ajoutées des superficies de prairies se trouvant sur la commune mais n'appartenant pas à un agriculteur.

Il est à remarquer que les superficies agricoles à l'occupation du sol (fiche de l'occupation et de l'affectation du sol) sont légèrement différentes des surfaces exposées postérieurement dans ce chapitre. Ceci s'explique par le fait que ces dernières proviennent de recensements agricoles effectués, par la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie, auprès de tous les agriculteurs de la commune, en 2007.

Dans le graphique ci-dessous, on observe qu'entre 2001 et 2006, les terres non urbanisées (essentiellement, les surfaces enherbées et les friches agricoles, ainsi que les milieux naturels) sont en régression, généralement, au profit de terrains résidentiels.



Remarque : Même légende qu'au niveau de la figure précédente

Figure 593 : Graphique de l'évolution des catégories d'occupation du sol (2001-2006)

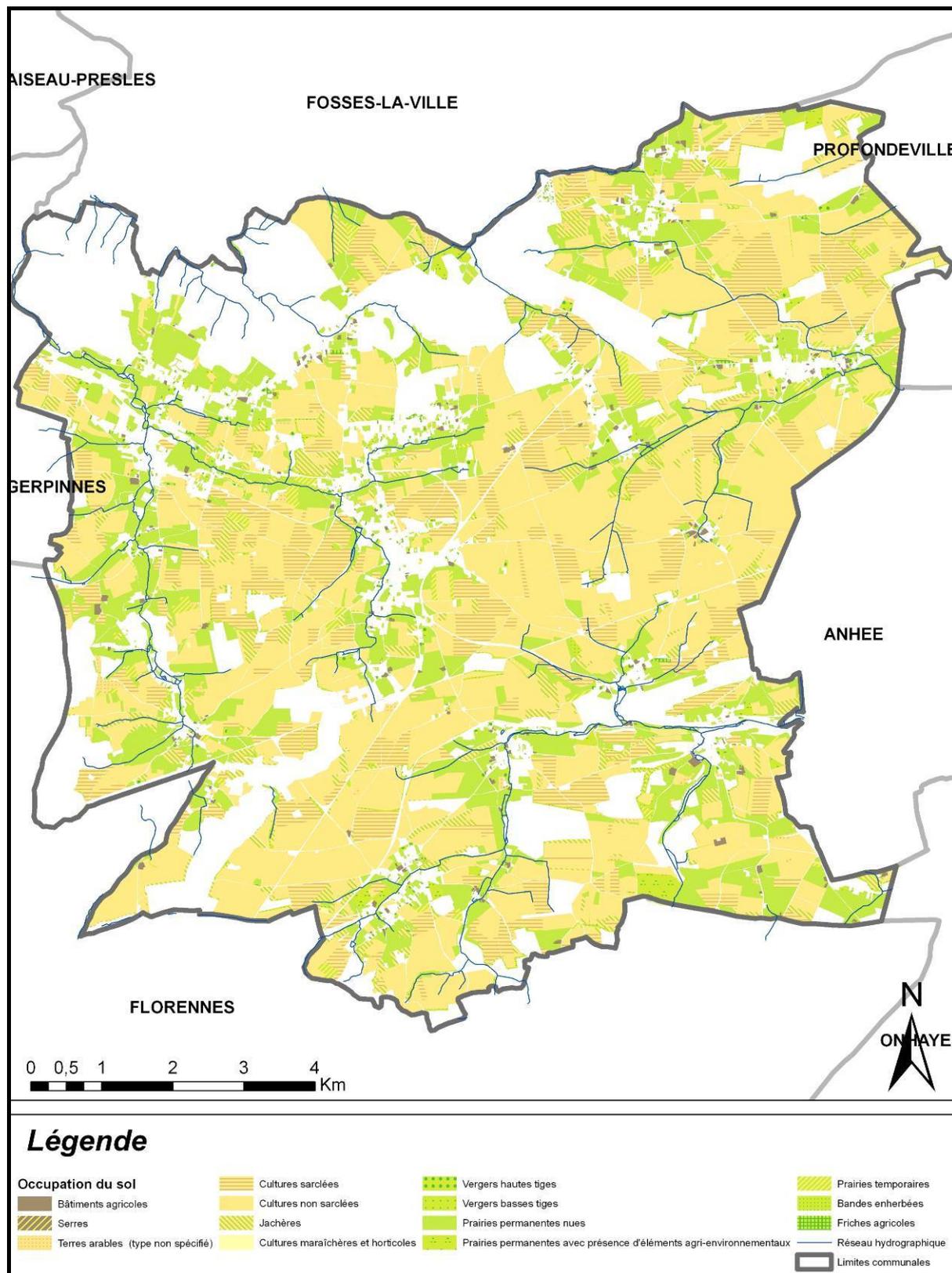


Figure 594 : Carte du domaine agricole à l'occupation du sol pour la commune de Mettet, en 2006

## 27.2.5 Aptitude agronomique et qualité des sols

La grande majorité des terres agricoles de la commune de Mettet se situent sur des sols :

- Limoneux à drainage naturel favorable;
- Limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait;
- Limoneux-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique et à drainage naturel principalement favorable;
- Limoneux-caillouteux à charge calcaire ou contenant du calcaire schisto-psammitique et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable.

La texture limoneuse se caractérise par une teneur en argile inférieure à 30%, une teneur en sable inférieure à 15% et par une teneur en limon proche des 75%. Cette texture constitue un très bon sol pour les cultures annuelles, telles que les betteraves et les céréales.

Les sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait se caractérisent par la présence temporaire d'une nappe aquifère, tandis que les sols limoneux à drainage naturel favorable ne sont jamais gorgés d'eau. Etant moins bien structurés que les sols limoneux à drainage naturel favorable (structure bien développée favorisant l'aération du sol et l'enracinement des racines), les sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait correspondent généralement à des sols de prairies.

Les sols limoneux-caillouteux contiennent plus de 5% d'éléments caillouteux dont le diamètre est supérieur à 2 mm. A Mettet, on retrouve, majoritairement, deux types de sols limoneux-caillouteux : à charge calcaireuse, et à charge psammitique. Ces types de sol sont souvent couverts de prairies et de forêts.

Au niveau de la commune, certaines surfaces agricoles, beaucoup moins nombreuses, se trouvent aussi au niveau de sols :

- Limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre;
- Limoneux peu caillouteux à drainage naturel favorable;
- Limoneux peu caillouteux à drainage principalement modéré à assez pauvre;
- Limoneux-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable;
- Limoneux-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à assez pauvre;
- Limoneux-caillouteux à charge de silexite ou de gravier ou de conglomérat et à drainage naturel principalement favorable;
- Regroupement de complexes de sols de textures différentes ou sur fortes pentes et de sols de fonds de vallons limoneux ou rocailleux.

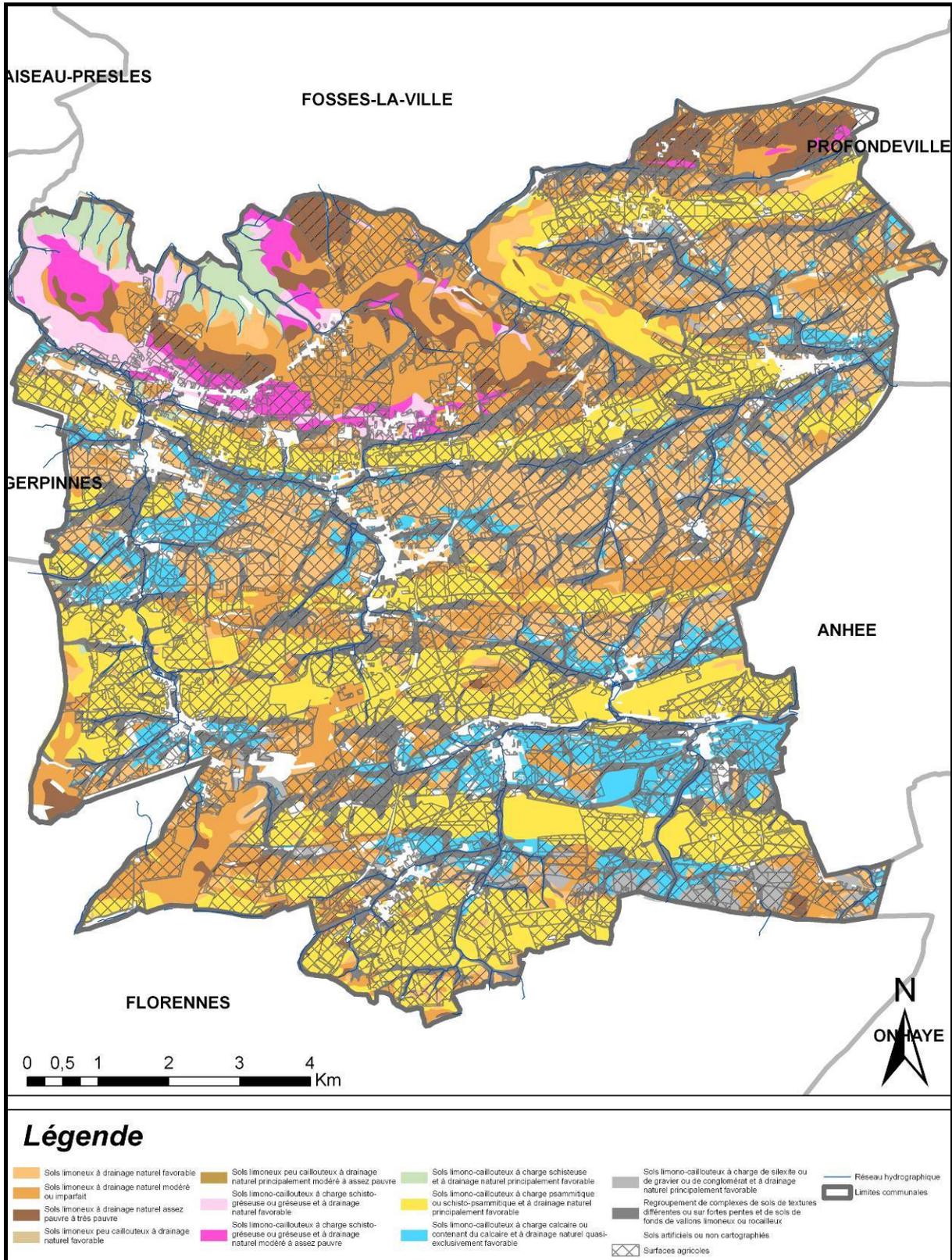


Figure 595 : Carte de l'aptitude pédologique des sols

## 27.3 STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

### 27.3.1 Nombre d'exploitations avec une production agricole

Le nombre d'exploitations, avec une production agricole, relevé par le recensement agricole de 2007 s'élevait à 130, soit une diminution de 27,4% en 12 ans (-49 exploitations).

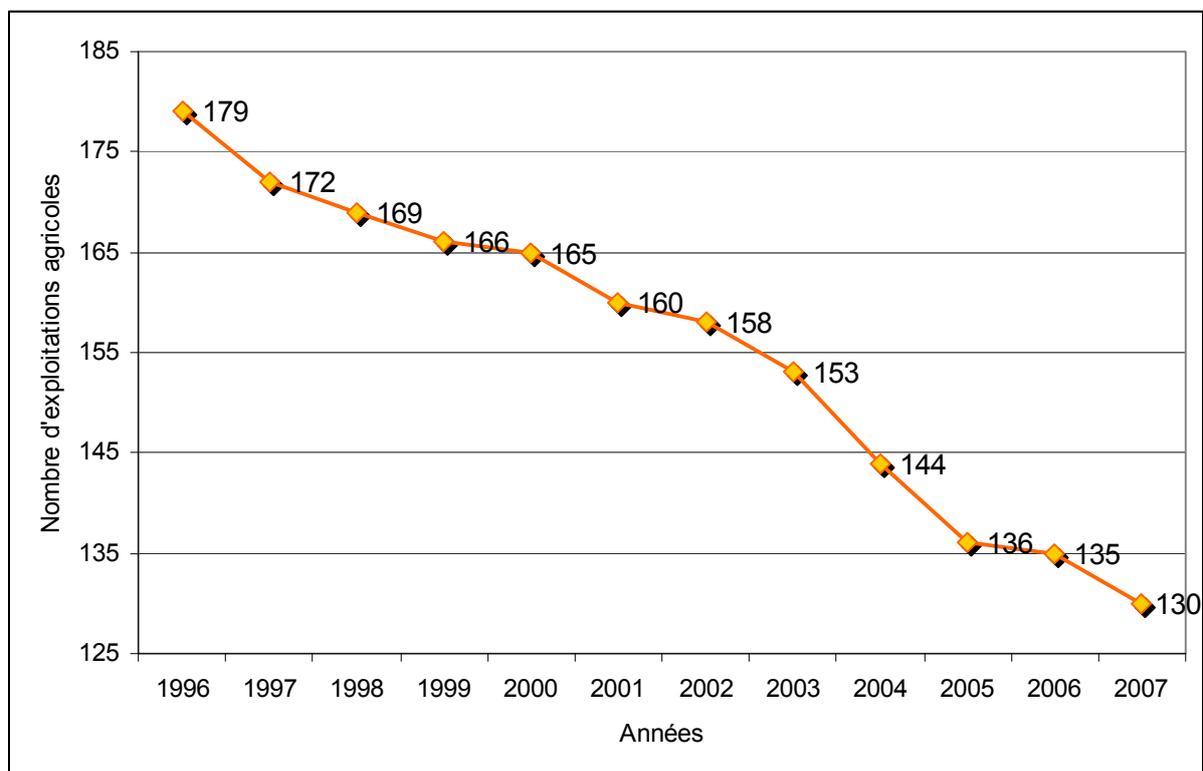


Figure 596 : Graphique de l'évolution du nombre d'exploitation, avec une production agricole, de 1996-2007

Entre 1998 et 2006, cette baisse est de 20,1% ce qui est inférieur à la diminution d'environ 27% observée en Région wallonne, pour la même période. Cette tendance est en accord avec le passage de plus en plus prononcé vers une agriculture « entrepreneurale ». La capacité de gestion des chefs d'exploitation a été améliorée par la formation et la vulgarisation. Grâce à la mécanisation, la productivité a fortement augmenté. De plus, la recherche scientifique a permis d'augmenter les rendements. Il en ressort qu'il faut moins d'agriculteurs pour assurer l'approvisionnement de la population.

Actuellement, 79 exploitations sont exploitées à temps plein ( $\geq 1$  UTA, unité travail).

### 27.3.2 Type d'exploitations

En 2007, une grande partie des exploitations agricoles possédaient des superficies toujours couvertes d'herbes ainsi que des céréales pour le grain.

Nombre d'exploitations	2007
Avec des céréales pour le grain	99
Avec des cultures industrielles	67
Avec des pommes de terre	16
Avec des légumineuses récoltées en grains secs	4
Avec des fourrages des terres arables	59
Avec des semences et plants horticoles en plein air	-
Avec des légumes en plein air (y c. cult. fruit. non perm.)	-
Avec des cultures ornementales en plein air	-
Avec des jachères	64
Avec des pépinières en plein air	-
Avec des vergers	-
Avec des petits fruits en plein air	-
Avec des superficies toujours couverte d'herbe	97
Avec des cultures sous serres	4
Avec des bovins	69
Avec des porcins	6
Avec des ovins	12
Avec des caprins	-
Avec des équidés	12
Avec des volailles	8

(-) Non disponible

*Figure 597 : Tableau de la structure des exploitations en 2007*

### 27.3.3 Dimension des exploitations

Bien que le nombre d'exploitations ait fortement diminué sur le territoire de la commune, la superficie moyenne de celles-ci a par contre augmenté (26,7%) au cours des dernières années. Ceci se traduit par un abandon des petites exploitations et le développement d'une agriculture plus industrielle. Cette même tendance à l'augmentation s'observe en Région wallonne.

	1999	2001	2004	2005	2007	Evolution 1999-2007
Superficie moyenne par siège d'exploitations (ha)	48,65	50,79	56,59	59,23	61,63	+26,7%

Figure 598 : Tableau de la superficie moyenne par siège d'exploitation

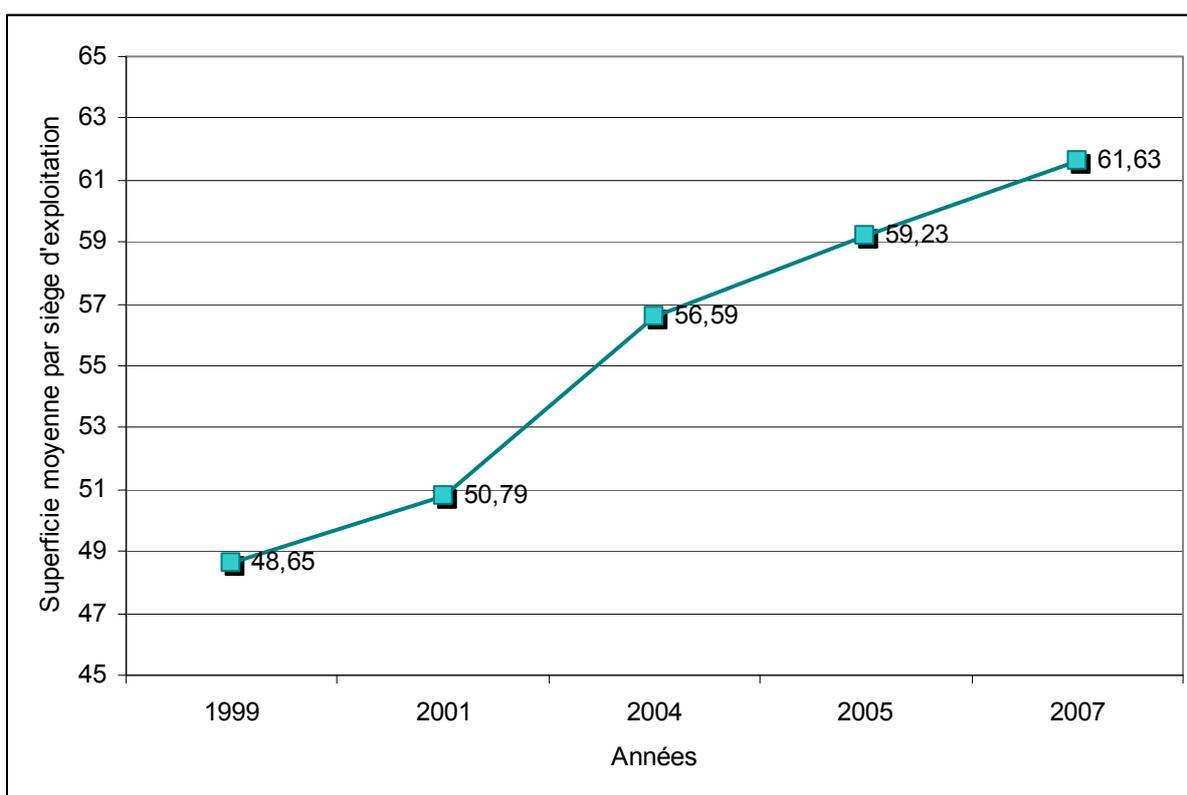


Figure 599 : Graphique de l'évolution de la superficie moyenne par siège d'exploitation de 1999-2007

En 2007, 71 exploitations de la commune de Mettet présentaient une superficie supérieure à 30 ha; contre 27 possédant moins de 5 ha.

	Sans terres	De 0,01 à moins de 5 ha	De 5 ha à moins de 10 ha	De 10 à moins de 15 ha	De 15 à moins de 20 ha	De 20 à moins de 30 ha	De 30 à moins de 50 ha	De 50 ha et plus
Nombre d'exploitations	-	27	12	5	4	11	17	54

(-) Non disponible

Figure 600 : Tableau de la taille des exploitations, en 2007

### 27.3.4 Profil de l'exploitant

Comme vu précédemment, en 10 ans, le nombre total d'exploitations a diminué de 27,4%. Dans le tableau ci-dessous, on remarque qu'excepté pour la classe des 45-55 ans (avec une légère hausse de 2,6%), le nombre d'exploitations a diminué pour toutes les catégories d'âge du chef d'exploitation. La plus forte baisse concerne les moins de 35 ans (-61,5%).

Année	Age du chef d'exploitation				
	< 35	35 - 45	45 - 55	55 - 65	> 65
1997	26	51	38	35	22
1998	25	52	34	36	22
1999	23	52	32	35	24
2000	21	48	36	35	25
2001	16	52	29	39	24
2002	9	50	34	36	29
2003	10	45	36	36	26
2004	5	45	36	36	22
2005	7	41	38	31	19
2006	7	35	43	28	22
2007	10	36	39	26	19
<b>Évolution 1997-2007</b>	<b>-61,5%</b>	<b>-29,4%</b>	<b>+2,6%</b>	<b>-25,7%</b>	<b>-13,6%</b>

Figure 601 : Tableau du nombre d'exploitations selon l'âge des exploitants

Dans la commune de Mettet, en 2007, parmi les 54 exploitants, de plus de 50 ans, ayant répondu à la question 'Avez-vous un successeur', seulement 16 d'entre eux affirment en avoir un, 20 disent que non, et 18 ne savent pas.

Année	< 35 ans	35-45 ans	45-55 ans	55-65 ans	> 65 ans
1997	15,1%	29,7%	22,1%	20,3%	12,8%
2007	7,7%	27,7%	30%	20%	14,6%

Figure 602 : Tableau du pourcentage de chefs d'exploitation selon les tranches d'âges

Par contre, en considérant la proportion d'exploitations, selon les tranches d'âges étudiées, par rapport au nombre total d'exploitations, on observe que la quantité des exploitations dont l'âge de leur exploitant est compris entre 45-55 ans, ou est supérieur à 65 ans, est plus importante actuellement qu'en 1997. Les 55-65 ans sont plus ou moins en équilibre. Et, les moins de 45 ans sont en régression.

Ainsi, la commune de Mettet démontre la tendance au vieillissement du chef d'exploitation observée en Région wallonne. Elle démontre également la tendance à la diminution du nombre de nouveaux exploitants observée en Région wallonne.

Année	Sexe du chef d'exploitation		Nombre total d'exploitants	Nombre total d'exploitations
	Homme	Femme		
1997	137	35	172	172
1998	134	35	169	169
1999	135	31	166	166
2000	131	34	165	165
2001	123	31	154	160
2002	119	32	151	158
2003	115	31	146	153
2004	107	29	136	144
2005	100	28	128	136
2006	101	26	127	135
2007	96	26	122	130
<b>Évolution 1997-2007</b>	<b>-29,9%</b>	<b>-25,7%</b>	<b>-29,1%</b>	<b>-24,4%</b>

Figure 603 : Tableau du nombre d'exploitations selon le sexe des exploitants

A la vue du tableau ci-dessus, on remarque que la grande majorité des chefs d'exploitations sont des hommes. Leur proportion par rapport aux femmes a peu évolué entre 1997 et 2007. Sur cette période, ils représentent, respectivement, 79,6% et 78,7% des exploitants.

Enfin si on compare le nombre d'exploitants par rapport au nombre d'exploitations, sur la commune, on observe qu'il y a plus d'exploitations que d'exploitants. Ceci est dû au fait qu'un même exploitant peut posséder plusieurs exploitations.

### 27.3.5 Emplois agricoles

L'agriculture fournit à Mettet 139 UTA (unité de travail par an), en quasi exclusivité pour la famille des exploitants.

Main-d'œuvre totale (UTA)	Main-d'œuvre familiale	Main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement	Main-d'œuvre non familiale occupée irrégulièrement
139	127	11	1

Figure 604 : Tableau de la main d'œuvre occupée, en 2007

### 27.3.6 Mode de faire-valoir

Les agriculteurs de Mettet possèdent 32,8% des terres qu'ils cultivent (263.185 ares). Le reste étant cultivé en location ou en métayage (bail). Bien que la part du métayage<sup>42</sup> soit faible (0,16%), elle a le mérite d'encombre encore exister dans la commune.

Exploitée en propriété	Exploitée en location	Exploitée en métayage
263.185	538.036	1.320

Remarque : Si on additionne ces trois superficies, leur somme (802.541 ares) est différente de la SAU totale en 2007 (801.230 ares). Ceci est une erreur que le SPF va corriger. Cette différence peut être comblée par la valeur des prairies permanentes non exploitées.

Figure 605 : Tableau de mode de faire-valoir de la SAU (ares), en 2007

<sup>42</sup> Le métayage est un type de bail rural dans lequel un propriétaire, le bailleur, confie à un métayer le soin de cultiver une terre en échange d'une partie de la récolte.

Il est à noter que le mode d'exploitation en propriété est en légère hausse par rapport à 1997 (+3,37% en 10 ans). Ainsi, contrairement à de nombreuses autres communes wallonnes, à Mettet, les agriculteurs sont de plus en plus propriétaires de leurs terres.

<b>Année</b>	<b>SAU exploitée en propriété (ares)</b>
<b>1997</b>	254.613
<b>1998</b>	252.803
<b>1999</b>	228.806
<b>2000</b>	222.320
<b>2001</b>	262.303
<b>2002</b>	284.506
<b>2003</b>	281.190
<b>2004</b>	263.852
<b>2005</b>	272.835
<b>2006</b>	277.650
<b>2007</b>	263.185
<b>Evolution 1997-2007</b>	<b>+3,37%</b>

Figure 606 : Tableau de l'évolution des SAU exploitées en propriété, entre 1997 et 2007

## 27.4 STRUCTURE DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE (SAU)

### 27.4.1 Evolution de la superficie agricole utilisée

La superficie agricole utilisée (SAU) est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous verre, jardins familiaux, etc.), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers, etc.). Elle n'inclut pas les bois et forêts.

En ares	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>SAU</b>	797.252	802.655	807.675	827.642	812.766	815.560	809.940	814.920	805.607	814.096	801.230

Figure 607 : Tableau de l'évolution de la superficie agricole entre 1997 et 2007 dans l'aire d'étude

A Mettet, sur la période 1997-2007, la superficie agricole utilisée présente une hausse d'environ 0,5%. Ceci est en accord avec ce qui a été observé en Région wallonne, où la superficie agricole utilisée a légèrement augmenté (0,7%) sur cette période de dix ans. Cependant, il est à noter que depuis l'année 2000, la superficie agricole utilisée est en régression, dans la commune de Mettet, avec une perte d'environ 3,2%. Cette baisse est en lien avec la disparition de certaines exploitations. Ainsi, par exemple, 5 exploitations ont arrêté leur activité entre 2000-2001, 2002-2003, et 2006-2007.

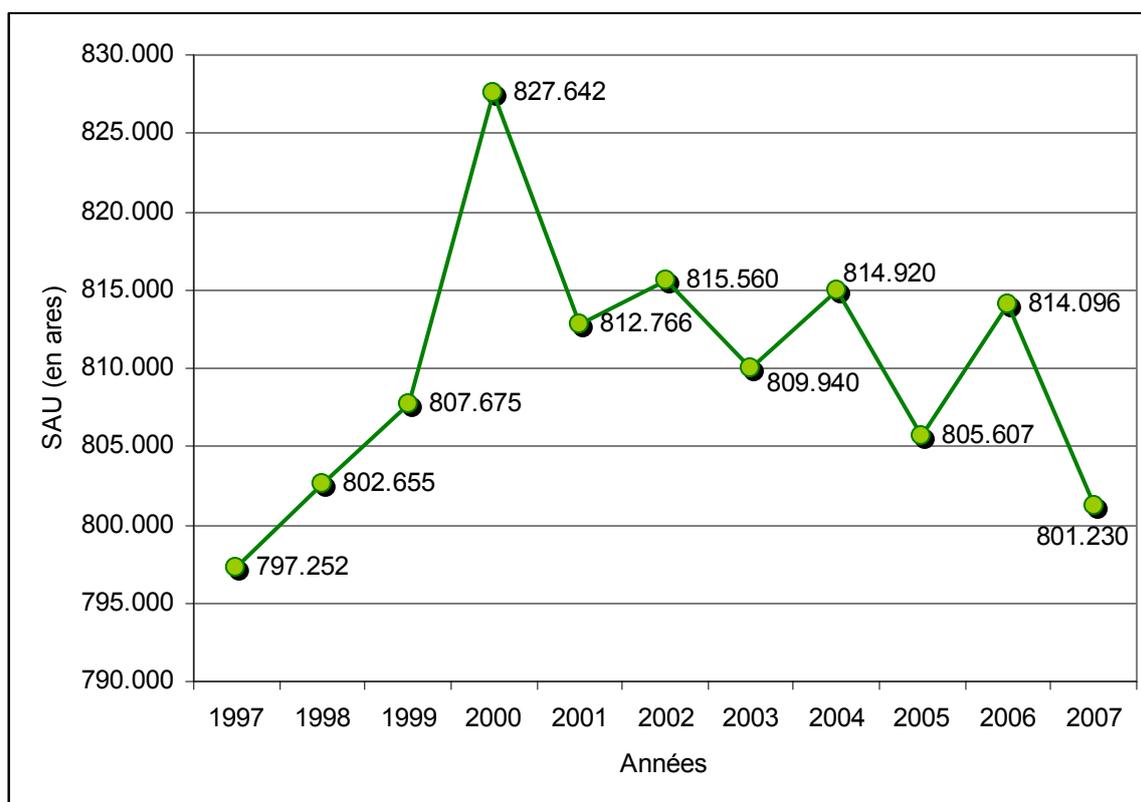


Figure 608 : Graphique de l'évolution de la SAU entre 1997 et 2007

## 27.4.2 Les terres arables

### 27.4.2.1 Composition des terres arables

En 2007, les terres arables de la commune de Mettet représentent 624.226 ares, soit plus ou moins 78% de la surface agricole utilisée. Celles-ci sont très largement dominées par la classe des céréales pour le grain qui représente à elle seule, 59,2% des terres arables. La seconde classe correspond à celle des cultures industrielles (23,3%). En troisième et quatrième position, on retrouve, respectivement, les fourrages des terres arables (7,8%) et les jachères (7,5%). Ainsi, ces quatre catégories couvrent, ensemble, la quasi-totalité des surfaces arables (97,8%).

Les cultures de pommes de terre (1,9%), de légumineuses récoltées en grains secs (0,3%), de légumes en plein air (0,02%) et les cultures ornementales en plein air (0,02%) sont également présentes sur la commune mais, elles ne correspondent, ensemble, qu'à 2,2% des terres arables.

Concernant les cultures de semences et de plants horticoles en plein air, on note leur absence depuis l'année 2000, signifiant que ce type de culture ne s'est pas développé sur le territoire de Mettet.

Année	Céréales pour le grain	Cultures industrielles	Pommes de terre	Légumineuses récoltées en grains secs	Fourrages des terres arables	Semences et plants horticoles en plein air	Légumes en plein air (y c. cultures fruitières non permanentes)	Cultures ornementales en plein air	Jachères
1997	358.758	145.012	6.198	14.114	93.225	66	5.629	35	9.853
1998	368.065	144.273	14.105	15.368	53.516	40	5.997	60	10.975
1999	357.391	173.233	14.383	3.279	46.015	40	1.080	60	15.339
2000	390.319	149.588	16.555	2.195	46.845	0	4.307	75	18.801
2001	369.321	156.705	5.094	4.894	40.101	0	325	81	33.348
2002	374.635	138.013	5.370	3.931	43.915	0	4.627	81	43.792
2003	361.381	134.681	6.854	8.629	57.729	0	111	65	53.315
2004	368.943	152.051	5.705	6.807	44.928	-	31	65	44.090
2005	370.535	139.039	8.709	9.206	47.055	-	111	65	44.518
2006	376.557	145.749	10.440	840	45.817	-	54	35	47.316
2007	369.271	145.750	11.979	1.712	48.578	-	127	122	46.687
<b>Evolution 1997-2007</b>	<b>+2,9%</b>	<b>+0,5%</b>	<b>+93,3%</b>	<b>-87,9%</b>	<b>-47,9%</b>	-	<b>-97,7%</b>	<b>+248,6%</b>	<b>+373,8%</b>

(-) Non disponible

Figure 609 : Tableau de l'évolution et composition des cultures sur terres arables dans l'aire de l'étude, en ares

- Les céréales pour le grain reprennent le froment, l'épeautre, le seigle et le méteil, l'orge, l'avoine et les mélanges de céréales d'été, le maïs-grain, le triticale et les autres céréales.
- Les cultures industrielles comprennent la betterave sucrière, la chicorée, le lin, le colza, le navet, le tabac, le houblon, les plantes médicinales, aromatiques et condimentaires, les semences agricoles, le chanvre, et les autres cultures industrielles.
- La classe des pommes de terre concerne les pommes de terre hâtives, de conservation ainsi que leurs plants.
- Les fourrages des terres arables sont composés de la betterave fourragère, des autres plantes sarclées fourragères, du maïs fourrager, des fourrages verts autres que le maïs, des légumineuses ainsi que des prairies temporaires.
- Les jachères reprennent les jachères aidées, les jachères non-aidées et les tournières enherbées.

Au sein de la commune de Mettet, au fil du temps, il est à remarquer la tendance à la baisse de la surface de certaines 'cultures' (légumes en plein air, légumineuses récoltées en grains secs et fourrages). Par contre, les terres destinées aux jachères ainsi qu'aux cultures ornementales en plein air, voient leur superficie fortement augmenter depuis 10 ans.

Ces tendances ne sont pas totalement calquées sur ce qui se passe au niveau régional où, entre 1997 et 2006, la superficie des terres destinées aux cultures fourragères a réduit de 80%; de même pour la surface des cultures de céréales (-1%) et ornementales (-99%). Seule la pomme de terre affiche une augmentation de 36%.

#### 27.4.2.2 Les céréales pour le grain

Si l'on observe de plus près le détail des céréales pour le grain, en 2007, sur les 369.271 ares cultivés, toutes les grandes catégories de céréales pour le grain sont représentées. Le froment (55%), et l'orge (33,9%) dominent les cultures de céréales.

Cependant, il est à noter que si la surface totale des terres dédiées à la culture des céréales pour le grain a augmenté en dix ans, ceci est uniquement du à la forte augmentation de l'épeautre; ainsi que de l'avoine et des mélanges de céréales d'été. En effet, tous les autres types de céréales pour le grain ont vu la surface de leurs terres diminuer.

Année	Froment	Epeautre	Seigle et méteil	Orge	Avoine et mélanges de céréales d'été	Maïs-grain	Triticale	Autres céréales	TOTAL
1997	218.810	5.268	400	120.185	8.732	2.913	2.100	350	358.758
1998	224.295	6.401	200	125.531	9.576	250	1.812	0	368.065
1999	207.483	5.249	240	131.933	10.160	462	1.564	300	357.391
2000	238.342	8.418	380	128.685	10.585	1.929	1.450	530	390.319
2001	211.163	10.087	300	128.062	15.758	911	3.040	0	369.321
2002	210.329	11.794	229	128.602	17.430	1.350	4.901	0	374.635
2003	254.357	14.339	425	70.364	17.589	280	4.027	0	361.381
2004	216.123	16.349	407	115.373	15.853	1.600	3.118	120	368.943
2005	212.893	16.321	300	122.832	14.602	280	3.307	-	370.535
2006	208.836	16.776	347	132.101	13.385	944	4.168	-	376.557
2007	203.082	21.512	285	125.265	15.906	1.566	1.655	-	369.271
<b>Evolution 1997-2007</b>	<b>-7,19%</b>	<b>+308,3%</b>	<b>-28,8%</b>	<b>-4,2%</b>	<b>+82,1%</b>	<b>-46,2%</b>	<b>-21,2%</b>	<b>-</b>	<b>+2,9%</b>

Figure 610 : Tableau de l'évolution des cultures de céréales pour le grain, entre 1997 et 2007



Figure 611 : Photographie d'un champ de céréales pour le grain, à l'Ouest de Mettet

#### 27.4.2.3 Les cultures industrielles

A Mettet, en 2007, les cultures industrielles sont composées de betteraves sucrières (43,3%), de colza (33,2%), de lin (16,2%), de chicorée (7,3%).

Par rapport à 1997, la surface totale actuelle des terres dédiées aux cultures industrielles est restée constante. Cependant, sur cette période de 10 ans, les surfaces destinées à la principale culture des

cultures industrielles, la betterave sucrière, a diminué. D'autres cultures ont même disparu. Par contre sur cette période, les cultures du lin, de la chicorée et du colza se sont développées; et, la culture des semences agricoles est apparue.

Année	Betteraves sucrières	Chicorée	Lin	Colza	Autres oléagineux	Semences agricoles	Autres cultures industrielles	TOTAL
1997	80.393	6.656	13.740	39.723	40	0	4.460	145.012
1998	73.163	7.068	9.303	52.024	0	0	2.715	144.273
1999	82.986	17.182	6.746	66.000	0	0	319	173.233
2000	73.309	25.275	7.850	42.390	0	0	764	149.588
2001	73.800	26.925	19.571	36.409	0	0	0	156.705
2002	71.328	20.442	12.422	32.318	0	0	1.503	138.013
2003	63.567	20.945	20.694	28.784	0	691	0	134.681
2004	67.239	24.004	28.669	31.448	-	691	-	152.051
2005	66.567	19.918	20.025	31.838	-	691	-	139.039
2006	63.151	11.674	21.177	48.947	-	800	-	145.749
2007	63.194	10.630	23.593	48.333	-	-	-	145.750
<b>Evolution 1997-2007</b>	<b>-21,4%</b>	<b>+59,7%</b>	<b>+71,7%</b>	<b>+21,7%</b>	-	-	-	<b>+0,05%</b>

Figure 612 : Tableau de l'évolution des cultures industrielles, entre 1997 et 2007

Il est à noter que certaines cultures industrielles ne sont pas présentes sur le territoire de la commune de Mettet telles que les cultures de la navette, du tabac, du houblon, du chanvre, et des plantes médicinales, aromatiques et condimentaires.

#### 27.4.2.4 Les fourrages des terres arables

En observant la composition des fourrages des terres arables, en 2007, on observe que sur les 48.578 ares qu'ils recouvrent, 33.479 ares (soit 69,6%) correspondent à du maïs fourrager, et 12.398 ares sont occupés par des prairies (25,5%).

Il est, tout de même, à remarquer qu'excepté le cas des fourrages verts annuels autres que le maïs, toutes les terres destinées aux autres types de fourrages voient leurs superficies diminuer depuis 10 ans.

Année	Betteraves fourragères	Autres plantes sarclées fourragères	Maïs fourrager	Fourrages verts annuels autres que le maïs	Légumineuses	Prairies temporaires	TOTAL
1997	3.262	100	36.506	1.015	540	51.802	93.225
1998	2.505	0	34.564	751	200	15.496	53.516
1999	729	275	36.110	1.313	110	7.478	46.015
2000	557	0	31.667	774	163	13.684	46.845
2001	1.076	0	35.065	1.395	220	2.345	40.101
2002	340	0	36.996	2.002	335	4.242	43.915
2003	368	0	40.939	1.030	1.000	14.392	57.729
2004	367	-	32.408	1.146	600	10.407	44.928
2005	704	-	33.062	3.573	324	9.392	47.055
2006	280	-	35.782	565	1.064	8.126	45.817
2007	250	-	33.790	1.670	470	12.398	48.578
<b>Evolution 1997-2007</b>	<b>-92,3%</b>	-	<b>-7,6%</b>	<b>+64,5%</b>	<b>-13%</b>	<b>-76,1%</b>	<b>-47,9%</b>

Figure 613 : Tableau de l'évolution des fourrages des terres arables, entre 1997 et 2007



Figure 614 : Photographie d'un champ de trèfle blanc, à l'Ouest d'Ermeton-sur-Biert

#### 27.4.2.5 Les jachères

En dix ans, la surface totale des terres destinées aux jachères a pratiquement quadruplée. En 1997, il n'existait qu'un seul type de jachère, les jachères aidées. Mais, depuis 2000 et 2002, les jachères non aidées et les tournières enherbées sont respectivement apparues.

Année	Jachères aidées	Jachères non aidées	Tournières enherbées	TOTAL
1997	9.853	0	-	9.853
1998	10.975	0	-	10.975
1999	15.339	0	-	15.339
2000	18.441	360	-	18.801
2001	31.776	1.572	-	33.348
2002	29.187	4.289	10.316	43.792
2003	32.404	5.498	15.413	53.315
2004	24.803	3.699	15.588	44.090
2005	25.123	5.809	13.586	44.518
2006	28.853	2.970	15.493	47.316
2007	30.047	2.350	14.290	46.687
<b>Evolution 1997-2007</b>	<b>+205%</b>	↗ ↗	↗ ↗	<b>+373,8%</b>

Figure 615 : Tableau de l'évolution des jachères, entre 1997 et 2007

- Le terme de « jachère aidée » est apparu avec la réforme de la PAC de 1992. Pour avoir droit aux aides sur les céréales, oléagineux et protéagineux (COP), les agriculteurs ayant une production annuelle théorique de plus de 92 tonnes de COP doivent mettre en jachère une partie de leurs terres; les surfaces ainsi gelées donnent droit à une aide à l'hectare. Cette jachère aidée peut ne pas porter de récolte; mais elle peut également recevoir des cultures destinées à des fins non alimentaires (dont l'exemple type est le colza pour diester). Elle est alors appelée « jachère industrielle » ou « jachère non alimentaire ».<sup>43</sup>
- Un bord de champs, ou tournière, est un espace non cultivé qui sépare une culture d'un espace naturel (cours d'eau), d'une haie ou d'une autre culture. Souvent, cet espace est réduit au minimum indispensable car, non consacré à la culture, il est perçu comme non rentable. Or, il présente un fort intérêt pour la biodiversité et en particulier pour la faune sauvage.

<sup>43</sup> Source : Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

Ainsi, depuis 2004, l'implantation de surfaces enherbées le long des cours d'eau est devenue obligatoire, afin de conserver la qualité des eaux de surface en retenant et en dégradant les substances organiques et minérales ainsi que les produits phytosanitaires éventuellement issus des champs par ruissellement ou dérive. De plus, cette zone comporte d'autres qualités telles que la préservation des sols en limitant les ruissellements ainsi que l'entraînement des éléments fins et de la matière organique; ou encore, l'hébergement d'auxiliaires et de la faune sauvage.

Il existe plusieurs types de tournières; la tournière enherbée est une bande de 4 à 16 mètres de large ensemencée avec un mélange de type « prairie » diversifié.<sup>44</sup>



Figure 616 : Photographie d'un champ de Phacélie, à l'Ouest de Rabooz



Figure 617 : Photographie d'une tournière séparant un champ de céréales et un bois, au Sud de Biesmerée

#### 27.4.2.6 Les pommes de terre

Depuis 1997, les terres destinées à la culture de la pomme de terre ont presque doublé. Ce sont les pommes de terre de conservation qui sont les plus cultivées, elles concernent 90,1% des terres. Enfin, il est à noter que la culture des plants de pommes de terre s'est développée depuis 2006.

Année	Pommes de terre hâtives	Pommes de terre de conservation	Plants de pommes de terre	TOTAL
1997	290	5.908	0	6.198
1998	345	13.760	0	14.105
1999	45	14.138	200	14.383
2000	560	15.995	0	16.555
2001	50	5.044	0	5.094
2002	150	5.220	0	5.370
2003	80	6.774	0	6.854
2004	150	5.555	-	5.705
2005	700	8.009	-	8.709
2006	60	9.780	600	10.440
2007	80	10.799	1.100	11.979
Evolution 1997-2007	-72,4%	+82,8%	↗ ↗	+93,3%

Figure 618 : Tableau de l'évolution des pommes de terre, entre 1997 et 2007

<sup>44</sup> Source : <http://www.campagnesetenvironnement.fr/>



Figure 619 : Photographie d'un champ de pomme de terre, à l'Ouest de Mettet

### 27.4.3 Les terres toujours en herbe

Au niveau de la commune de Mettet, les terres toujours couvertes d'herbe correspondent à environ 22% de la surface agricole utilisée. Depuis 10 ans, la superficie des terres toujours en herbe a augmenté d'environ 7,6%.

Année	Superficies toujours couvertes d'herbe (ares)
1997	164.244
1998	190.034
1999	196.717
2000	198.809
2001	202.674
2002	200.655
2003	186.971
2004	191.921
2005	185.997
2006	186.933
2007	176.655

Figure 620 : Tableau de l'évolution des superficies toujours couvertes d'herbe, entre 1997 et 2007

### 27.4.4 Les cultures permanentes et sous serre

Les cultures permanentes et sous serre ne correspondent qu'à environ 0,04% de la surface agricole utilisée au sein de la commune de Mettet.

Les cultures permanentes sont majoritairement composées de vergers (56,1%) qui occupent, actuellement, 120 ares au niveau de la commune. Ces vergers sont totalement constitués de pommiers. Il est à remarquer qu'avant l'année 2004, aucun verger n'était signalé dans les recensements agricoles effectués à Mettet. Depuis cette période, à Mettet, la superficie occupée par les vergers a beaucoup varié.

Les cultures permanentes sont également composées de pépinières en plein air dont la surface totale varie au cours des ans. Cette surface a fortement augmenté entre 2006 et 2007 (+1.466,7%). En effet, en 2006, ce genre de culture ne concernait que des plants d'ornement, et ce sur 6 ha. Par contre, en 2007, cette culture s'étendait sur 96 ha, et elle concernait uniquement des plants forestiers.

Il est à noter que, depuis 2005, les classes des petits fruits en plein air et des autres cultures permanentes ne sont plus représentées sur la commune.

Concernant les cultures sous serre, on remarque qu'en 2007, celles-ci sont essentiellement composées de cultures ornementales (66,4%), et de plants et semences horticoles (22,9%). Les cultures fruitières et les pépinières sont également représentées; elles occupent, ensemble, 10,7% des terres dédiées aux cultures sous serre. Il est à noter qu'en 2007, les superficies de ces quatre catégories sont toutes en hausse par rapport à 1997.

Année	Culture permanente				Cultures sous serre					
	Pépinières en plein air	Vergers	Petits fruits en plein air	Autres cultures permanentes	Plants et semences horticoles	Légumes frais	Cultures ornementales	Pépinières	Cultures fruitières	Cultures sous serres non déterminées
1997	2	0	0	0	25	0	86	0	0	0
1998	0	0	25	0	25	0	90	0	0,1	76,9
1999	0	0	0	0	25	0	80	0	9	19
2000	0	0	0	0	25	0	96	0	9	13
2001	0	0	50	0	38	0	90	0	9	-
2002	0	0	0	0	38	0	90	0	9	-
2003	4	0	0	0	38	0	98	0	9	-
2004	20	35	70	55	38	-	98	-	9	-
2005	-	200	-	-	38	-	90	-	9	-
2006	6	205	-	-	36	-	97,5	-	9	-
2007	94	120	-	-	30	-	87	6	8	-
<b>Evolution 1997-2007</b>	<b>+4.600%</b>	↗ ↗	-	-	<b>+20%</b>	-	<b>+1,1%</b>	↗ ↗	↗ ↗	-

(-) Non disponible

Figure 621 : Tableau de la composition des cultures permanentes dans l'aire de l'étude entre 1997 et 2007, en ares

- Les pépinières en plein air concernent les plants d'ornement, les plants forestiers et les plants fruitiers.
- Les vergers reprennent les pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, pêcheurs et autres. A Mettet, il n'y a que des pommiers.



Figure 622 : Photographie d'un verger

## 27.4.5 Les cultures biologiques

Sur une période de quatre ans, la commune de Mettet a vu une augmentation de la superficie de ses terres destinées à la culture biologique (+41,1%). De plus, le nombre d'exploitations 'Bio' y a triplé.

	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2003-2007
<b>Nombre de sièges d'exploitation</b>	1	4	2	3	3	<b>+300%</b>
<b>Superficie couverte (ha)</b>	64,5	102,23	66,42	66,51	91,01	<b>+41,1%</b>

Figure 623 : Tableau de la composition des cultures biologiques dans l'aire d'étude entre 2003 et 2007

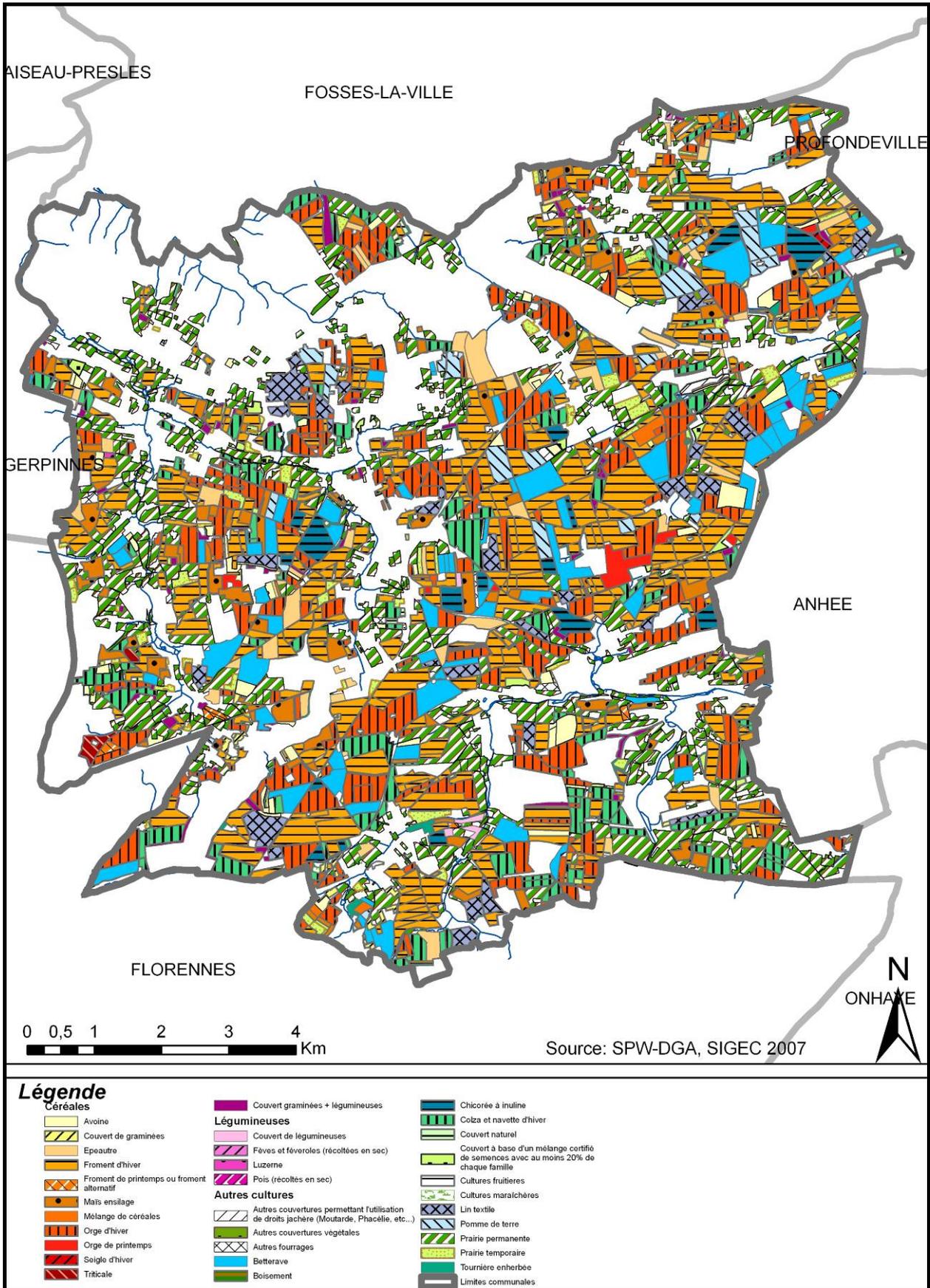


Figure 624 : Carte de la répartition des types de culture par parcelles, en 2007

## 27.5 ELEVAGE

### 27.5.1 Evolution du cheptel

La commune de Mettet possède un cheptel essentiellement axé sur l'élevage de volailles et de bovins. Sur ces 10 dernières années, le nombre de volailles a considérablement augmenté (hausse de plus ou moins 3.850%, entre 1997 et 2007). Par contre, le nombre de bovins a légèrement régressé d'environ 469 unités, soit 5%.

La forte augmentation du nombre de volailles s'est faite en deux pics (en 1999 et 2005), du fait de l'installation, au niveau de la commune, d'élevages intensifs. Il est à remarquer qu'en 2002, l'importante baisse de la courbe des volailles s'explique par le fait que, lors du recensement agricole de cette année-là, l'exploitation d'un grand exploitant de volailles était vide.

Concernant les porcins, depuis 1997, on observe également une augmentation de leur nombre (+351%). Dans la commune de Mettet, les porcins correspondent essentiellement à des porcs à l'engrais de 50 kg et plus.

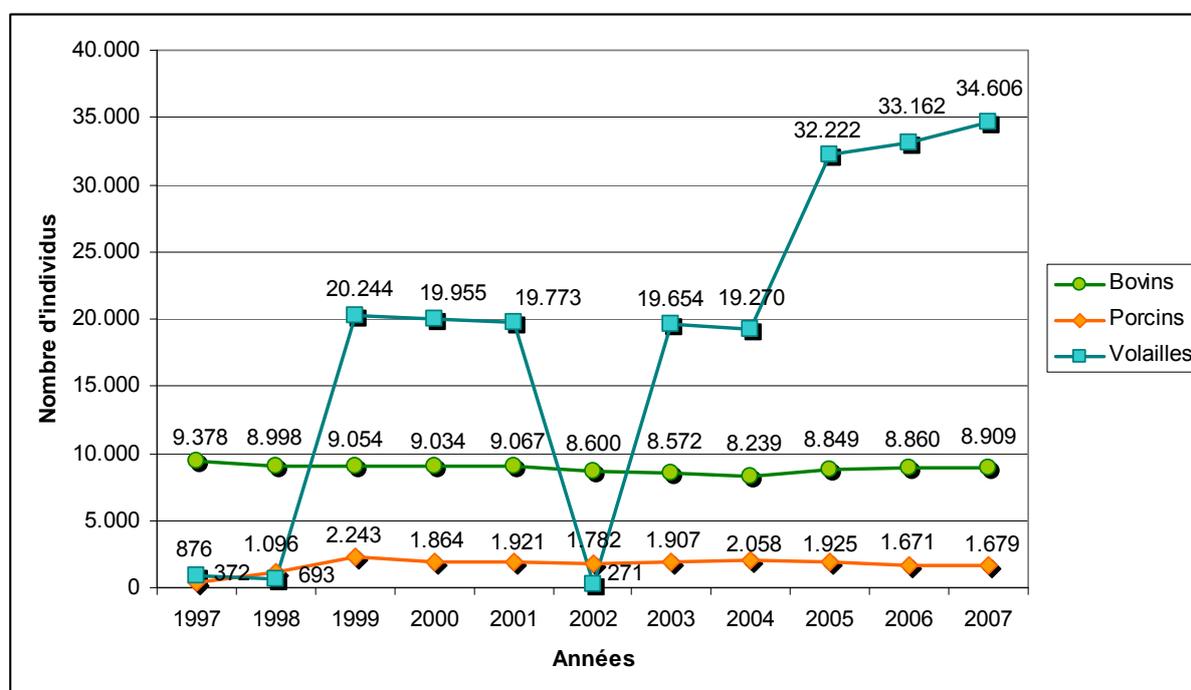


Figure 625 : Graphique de l'évolution du cheptel entre 1997 et 2007

Si l'on se penche sur le tableau ci-dessous, on observe que la commune possède un certain nombre d'ovins, d'équidés, et dans une moindre mesure, de caprins.

Année	Nombre total de bovins	Nombre total de porcins	Nombre total d'ovins	Nombre total de caprins	Nombre total d'équidés	Nombre total de volailles
1997	9.378	372	521	1	26	876
1998	8.998	1.096	515	0	46	693
1999	9.054	2.243	336	1	57	20.244
2000	9.034	1.864	269	1	58	19.955
2001	9.067	1.921	281	0	68	19.773
2002	8.600	1.782	232	0	54	271
2003	8.572	1.907	184	0	53	19.654

Année	Nombre total de bovins	Nombre total de porcins	Nombre total d'ovins	Nombre total de caprins	Nombre total d'équidés	Nombre total de volailles
2004	8.239	2.058	353	-	49	19.270
2005	8.849	1.925	521	1	29	32.222
2006	8.860	1.671	297	450	28	33.162
2007	8.909	1.679	573	500	60	34.606

Figure 626 : Tableau de l'évolution du Cheptel, entre 1997 et 2007

Il est à noter qu'au niveau de la commune, il n'y a que 8 exploitations possédant des volailles, cet élevage est donc de type intensif. Ensuite, 69 exploitations, sur les 130 que compte la commune, présentent des bovins. Enfin, il semble que l'élevage de porcins soit du type intensif puisque seulement 6 exploitations en possèdent au niveau de la commune.



Figure 627 : Photographie d'un cheval, entre Ermeton-sur-Biert et Biesmerée



Figure 628 : Photographie d'ânes, à Biesmerée



Figure 629 : Photographie de moutons, entre Bossière et Saint-Gérard



Figure 630 : Photographie d'oies, entre Ermeton-sur-Biert et Biesmerée

## 27.5.2 Les bovins

Sur les 8.909 bovins recensés dans la commune, en 2007, plus de 6.620 sont des femelles.

		Bovins de moins de 1 an	Bovins de 1 an à moins de 2 ans	Bovins de 2 ans et plus	Total Bovins
Total		2.019 dont 19 sont destinés à être abattus comme veaux	2.443	4.447	8.909
Sexe	Mâle	916	1.223	127	2.266
	Femelle	1.084	1.220	4.320 Dont 1.088 laitières, 2.250 allaitantes et 982 génisses	6.624

Figure 631 : Tableau du détail du cheptel de bovins en 2007



Figure 632 : Photographie d'un troupeau de vaches, à Biesmerée



Figure 633 : Photographie de vaches, à Bossière

### 27.5.3 Les porcins

En 2007, sur les 1.679 porcins que la commune de Mettet compte, 70,2% sont des porcs à l'engrais de 50 kg et plus, et 29,8% sont des reproducteurs.

Porcelets d'un poids vif de moins de 20 kg	Porcs d'un poids vif de 20 kg à moins de 50 kg	Porcs à l'engrais de 50 kg et plus	Porcs reproducteurs de 50 kg et plus	Total
-	500	1.178	-	1.679

Figure 634 : Tableau du détail du cheptel de porcins en 2007

### 27.5.4 Les volailles

A Biesme, il existe deux élevages intensifs de volailles. Le premier présente une capacité de 18.720 têtes, et le second de 12.000 têtes. Une demande de permis est actuellement en cours pour étendre cette dernière exploitation afin qu'elle puisse accueillir 26.000 individus.



Figure 635 : Photographie de volailles, au Sud de Bossière

### 27.5.5 Apiculture

La section apicole de Mettet appartient à la Fédération de Namur. Celle-ci (Fédération Provinciale des Unions Professionnelles Apicoles de Namur) compte, actuellement, 18 sections. Elle fut créée en 1913 sous l'impulsion de Mr Colin, instituteur à Champion et quelques-uns de ses amis. Elle compte actuellement 274 membres en ordre de cotisation.

Les différentes sections de la Fédération organisent, à leur gré, des conférences sur l'apiculture, les plantes mellifères, les utilisations de la cire et du miel, etc.

Au sein de la Fédération quatre écoles d'apiculture (Namur, Rochefort, Gedinne et Viroinval) dispensent des cours étagés sur deux années d'étude à raison d'une vingtaine de cours de 3 heures chaque année. Pour l'instant seules les écoles de Rochefort et de Namur sont effectives, les autres sont en "Stand-By".

### 27.5.6 Pression du cheptel

**La commune de Mettet ne présente aucun élevage intensif classé IPPC.** L'objectif de la directive IPPC est la prévention et la réduction intégrées des pollutions en provenance des activités industrielles considérées comme potentiellement les plus polluantes afin d'atteindre un niveau élevé de protection de l'environnement.

Type de pression	Valeur
Taux de liaison moyen au sol (en 2006)	0,55
Nombre d'élevages intensifs classés IPPC (en 2007)	0

Figure 636 : Tableau de la pression du cheptel

Le taux de liaison est le taux résultant du rapport entre la quantité d'azote organique à épandre et la superficie disponible.

## 27.6 MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES

L'application de méthodes agri-environnementales (MAE) au sein des exploitations agricoles vise à améliorer leur impact sur la qualité de leur environnement. Les méthodes mises en place en Région wallonne visent aussi bien le développement de la biodiversité de certains sites agricoles, que le maintien de la qualité visuelle du paysage ou encore la protection de la qualité des eaux souterraines ou de surface.

Depuis 1995, la Région wallonne propose aux agriculteurs d'adhérer volontairement à des engagements agri-environnementaux de 5 ans se basant sur un éventail de plus de 15 méthodes applicables tant dans le contexte de la production végétale (prairies ou grandes cultures) que dans celui de la production animale (production extensive ou maintien de races locales menacées).

L'application desdites méthodes dans le cadre des engagements pris se traduit par une rétribution de l'action environnementale du producteur par le biais de subventions agri-environnementales dites subventions MAE.

**Au sein de la commune de Mettet, 69 dossiers de mesures agri-environnementales ont été introduits en 2006.**

## 27.7 FONCTIONNEMENT COMMUNAL

### 27.7.1 Comice agricole

Un comice agricole est une assemblée formée par les propriétaires et les fermiers d'une région pour échanger les expériences de chacun afin d'améliorer les procédés agricoles.

La commune de Mettet ne possède pas de comice agricole propre. Cependant, il existe une association avec le comice agricole de Gembloux. Le point de rencontre se trouve à Suarlé, et l'assemblée générale à lieu une fois par an.

### 27.7.2 Abattoir communal

Mettet ne dispose pas d'abattoir communal.

## 27.8 CONCLUSION

La commune de Mettet se situe dans la région agro-géographique du Condroz.

A Mettet, les terres agricoles se situent sur des sols de type limoneux. Il s'agit de bons sols pour les cultures annuelles telles que la betterave et les céréales.

Près de 68% des superficies communales sont affectées en zone agricole au plan de secteur, et l'on constate à l'occupation du sol que ce chiffre est d'environ 66,4%. Ces zones agricoles s'étendent sur tout le territoire communal.

Au cours des dix dernières années, on constate une diminution du nombre des exploitations agricoles (- 27,4%) et une augmentation de leur taille (+26,7%).

Seules les exploitations gérées par des exploitants de 45-55 ans ont augmenté de 2,6%, entre 1997 et 2007. Par contre, les exploitations gérées par des exploitants appartenant à toutes les autres catégories d'âge, ont vu leur nombre diminuer. Cette diminution a été la plus forte pour les moins de 35 ans, avec une diminution de 61,5%

La SAU a, quant à elle, augmenté, entre 1997 et 2007, de 0,5% atteignant 801.230 ares en 2007. Les terres arables correspondent à 78% de la SAU. Ces terres sont dominées par les céréales (59,2%), les cultures industrielles (23,3%), les fourrages (7,8%), et les jachères (7,5%). Les terres toujours en herbe correspondent à 22% de la SAU.

Durant cette même période, les SAU exploitées en propriété ont augmenté de près de 3,4%.

La commune de Mettet possède trois exploitations faisant de l'agriculture biologique. Ce type d'agriculture concerne 91,01 ha sur la commune.

La commune de Mettet possède un cheptel essentiellement axé sur l'élevage de volailles (34.606 individus en 2007) et de bovins (8.909 têtes en 2007). Sur ces 10 dernières années, le nombre de volailles a considérablement augmenté (hausse de plus ou moins 3.850%, entre 1997 et 2007). Par contre, le nombre de bovins a légèrement régressé d'environ 469 unités, soit 5%.

## 28 Sylviculture

### 28.1 PREAMBULE

#### 28.1.1 Objectifs

**Les objectifs sont :**

- Analyser les évolutions du secteur au travers des données statistiques disponibles;
- Cerner les spécificités de la sylviculture de l'entité;
- Mettre en évidence les problématiques et les enjeux qui se posent pour l'avenir des exploitations forestières.

#### 28.1.2 Cartographie

**Carte n° 13 « Activités économiques, Agriculture et Sylviculture » échelle 1:10.000**

La carte indique :

- Les bois soumis (source : Matrice cadastrale 1.01.2008).

#### 28.1.3 Références et sources des données

**Plan Communal de Développement Rural (PCDR).**

**Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (ex-INS)**

[http://www.statbel.fgov.be/home\\_fr.asp](http://www.statbel.fgov.be/home_fr.asp)

**Conférence Permanente du Développement Territorial**

Fiches de l'occupation et de l'affectation du sol

[http://cpdt.wallonie.be/?id\\_page=71](http://cpdt.wallonie.be/?id_page=71)

**Fiches environnementales par communes**

[http://environnement.wallonie.be/fiches\\_enviro/](http://environnement.wallonie.be/fiches_enviro/)

**Site du Schéma de Développement de l'Espace Régional**

<http://developpement-territorial.wallonie.be/pages/Quoi.html>

**Brochure sur le nouveau code forestier**

<http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/codeforestierfr.pdf>

**Division Nature et Forêts Direction de Namur – Cantonnement de Philippeville**

Resp.: P. Lemaire, Chef de cantonnement

[Cantonnement.PHILPEVILLE@mrw.wallonie.be](mailto:Cantonnement.PHILPEVILLE@mrw.wallonie.be)

**Personne ressource**

Mr Corroy (garde forestier)

## 28.2 PROFIL GENERAL DE LA COMMUNE

### 28.2.1 **Domaine sylvicole au Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)**

La gestion différenciée des forêts doit conduire non seulement à choisir des essences, des modes de peuplement et de gestion adaptés aux situations, aux besoins de la production et aux paysages, mais aussi à promouvoir des fonctions complémentaires telles que la chasse, les loisirs ou la protection de l'environnement et des ressources naturelles. Dans ce sens, les aménagements seront conçus dans une optique intégrée, l'accent pouvant être mis localement sur l'une des fonctions de la forêt.

Pour y arriver, les objectifs et les moyens du SDER sont :

- Le développement de la production et de la transformation du bois

Il s'agira notamment d'encourager les recherches et les projets visant une meilleure génétique et une gestion diversifiée des peuplements.

En aval, on soutiendra le développement d'entreprises de transformation-valorisation du bois afin d'accroître les retombées économiques du secteur sur l'ensemble du développement rural.

- L'utilisation du bois dans la construction

Il convient de favoriser l'utilisation du bois dans la construction en veillant toutefois à assurer la cohérence urbanistique et l'intégration des bâtiments dans leur contexte.

On continuera donc à promouvoir la part de bois dans les matériaux utilisés, ainsi que pour les finitions et les revêtements. On pourra, dans une certaine mesure et en fonction du cadre, encourager l'usage du bois dans les parties externes des bâtiments.

Le développement du lamellé-collé, des hourdis, panneaux et ossatures en bois, des aménagements intérieurs, du mobilier urbain, etc. peuvent constituer d'autres pistes de mise en valeur du bois wallon. L'intégration de ce processus de transformation-valorisation au sein de l'industrie wallonne doit être poursuivie.

- Le développement des autres rôles de la forêt

Outre la production, la forêt remplit d'autres rôles qui peuvent constituer des débouchés complémentaires.

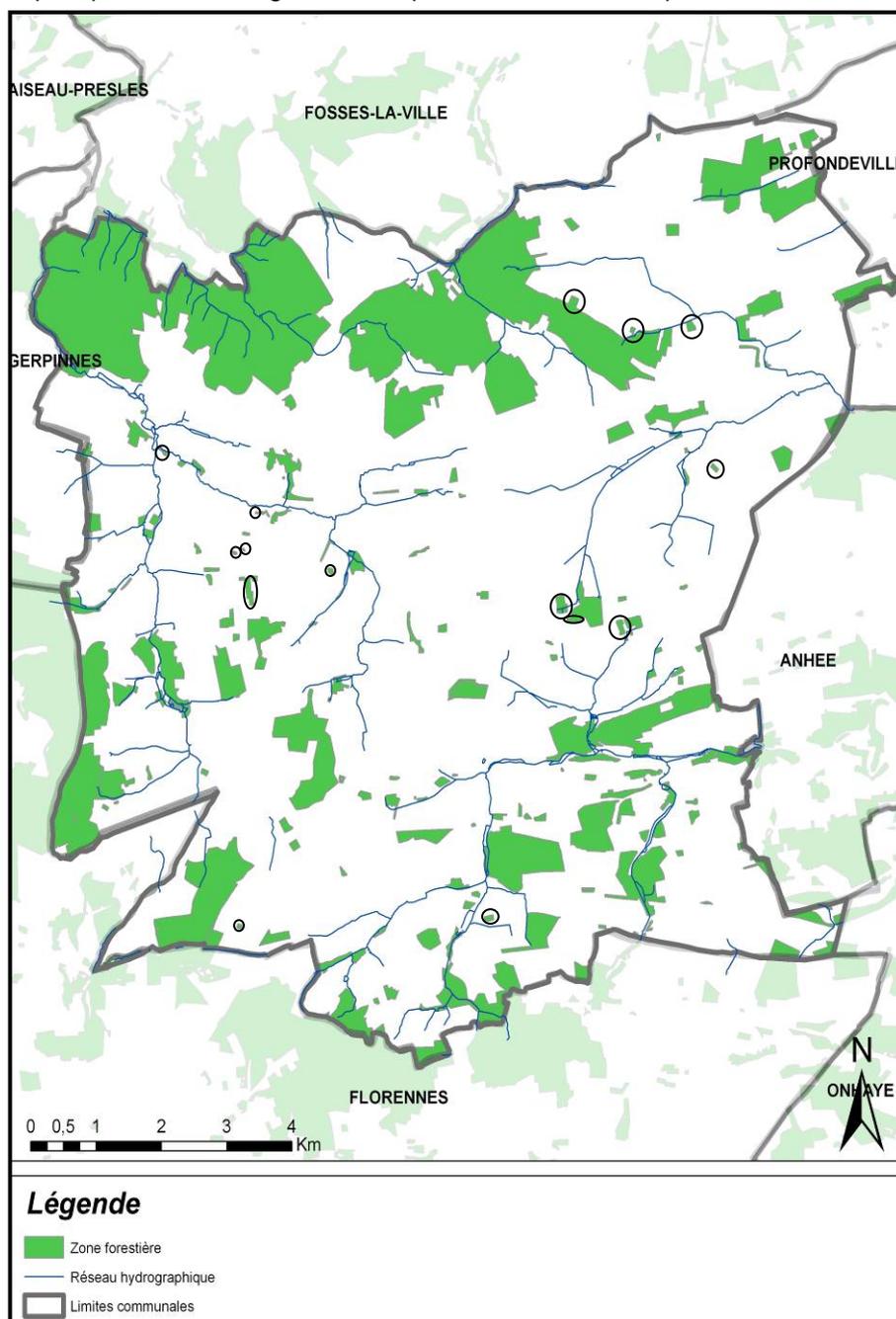
Moyennant le respect de la réglementation sur les circulations en forêt, on doit organiser :

- Les chasses, dont l'importance financière dans la gestion des bois est croissante;
- La vente des coupes comme bois de chauffage ou la recherche de débouchés dans la production d'énergies renouvelables à plus grande échelle;
- Les loisirs en forêt (balades nature, bivouacs, découverte didactique, etc.) dans la mesure où ces activités sont bien encadrées. Elles peuvent notamment s'insérer dans le cadre du développement d'un parc naturel ou d'une aire de coopération en milieu rural;
- Les sports de plein air en forêt, qui doivent être organisés de façon à ne nuire ni au milieu naturel ni à l'exploitation forestière.

## 28.2.2 Domaine sylvicole au plan de secteur

Le plan de secteur définit les zones réservées et prédéfinies pour chaque type d'affectations, il détermine les possibilités et les contraintes au futur développement de la commune

Au plan de secteur, les zones forestières représentent **21%** du territoire communal de Mettet, soit **2.458 ha**. Il est à noter qu'après comparaison avec une photographie aérienne de la commune, en 2007, certaines zones boisées, au plan de secteur, ont disparues (certaines de ces zones sont encadrées dans la carte ci-dessous). Celles-ci sont souvent utilisées comme zones agricoles. A l'inverse, quelques petites zones agricoles, au plan de secteur, sont parfois boisées en réalité.



Remarque : Les zones encadrées correspondent à des zones boisées au plan de secteur; mais qui, en réalité, ne sont pas des bois (souvent, ce sont des zones agricoles). Il est à remarquer que toutes ces zones ne sont pas représentées sur la carte ci-dessus.

Figure 637 : Carte du domaine sylvicole au plan de secteur

### 28.2.3 Domaine sylvicole à l'occupation du sol

Contrairement au plan de secteur, l'occupation du sol reflète la situation existante.

En 2006, la commune de Mettet est occupée sur **20,4 %** de son territoire par des bois, soit près de **2.389 ha**. Les différentes zones boisées sont dispersées sur le territoire communal, et elles sont séparées entre-elles par de grandes zones agricoles ouvertes. Les plus grandes forêts de Mettet se situent au Nord de la commune.

Dans la suite de ce chapitre, les superficies utilisées proviennent de calculs effectués à partir de la matrice cadastrale du 1<sup>er</sup> janvier 2008. A cette date, les superficies boisées occupent **2.294,4 ha**, soit **19,6%** de la commune de Mettet.

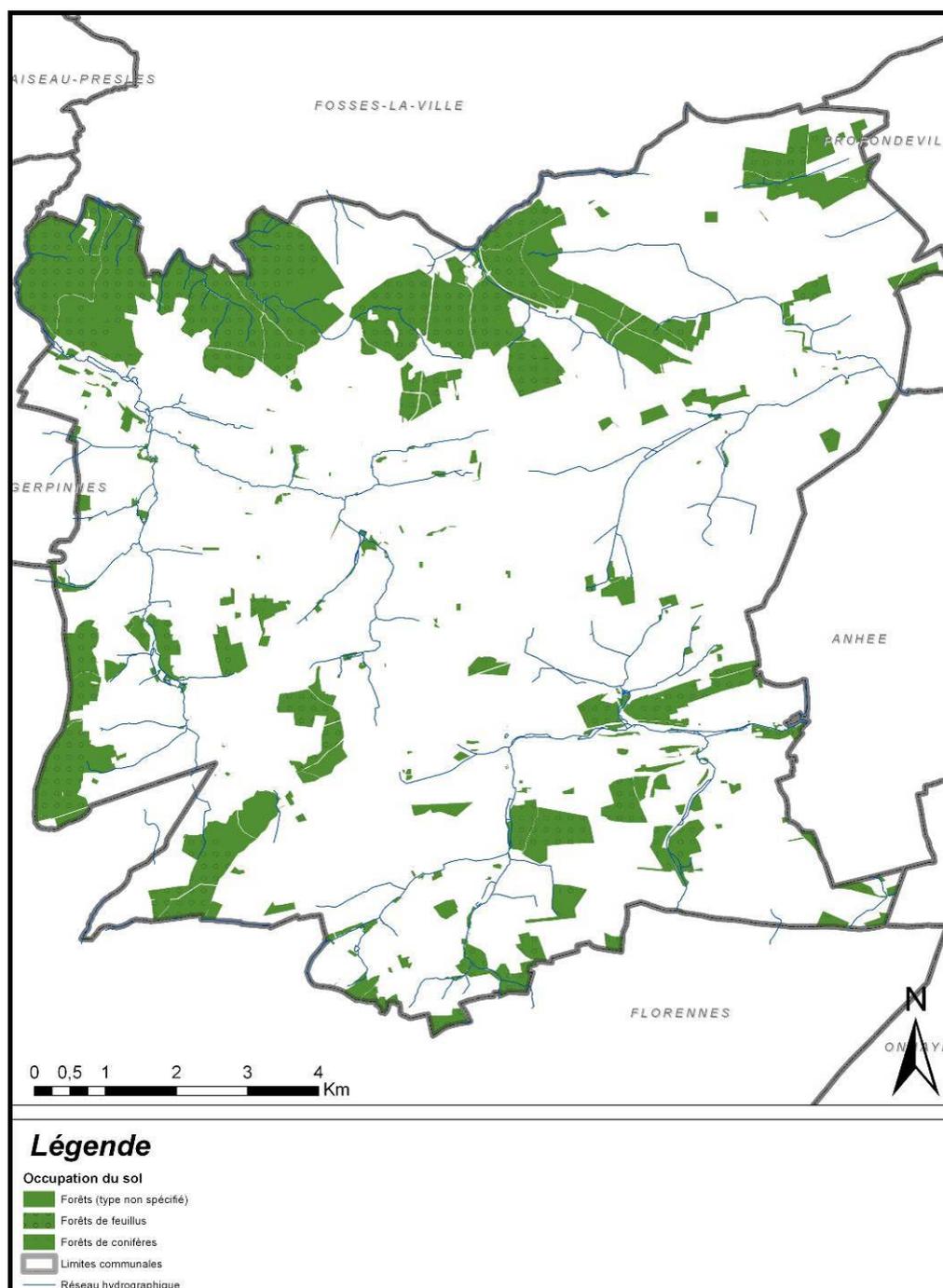


Figure 638 : Carte du domaine sylvicole à l'occupation du sol pour la commune de Mettet, en 2006

## 28.3 STRUCTURE DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

Il est tout d'abord important de mentionner qu'il n'y a pas de similitude avec les exploitations agricoles car il n'y a pas de propriétaire-exploitant forestier qui vit de l'exploitation de ses propriétés comme c'est le cas dans le domaine agricole.

Il y a en réalité une multitude de propriétaires (publics et privés) et quelques marchands de bois qui achètent sur pied et exploitent les peuplements mis en vente par leur propriétaire.

En 2008, un nouveau Code forestier a remplacé l'ancien qui datait de 1854. Le Code forestier a pour objet l'institution d'un régime forestier, c'est-à-dire qu'il aborde l'organisation de l'administration forestière, réglemente les exploitations et l'aménagement des forêts publics. Les objectifs du nouveau Code forestier sont :

- Produire du bois de qualité mais aussi en quantité;
- Lutter contre le réchauffement climatique et sauvegarder la biodiversité;
- Lutter contre le morcellement (droits de succession ont été revus) et diversifier les forêts;
- Développer l'emploi en soutenant le rôle économique du patrimoine forestier;
- Garantir le rôle social, récréatif et éducatif de la forêt.

### 28.3.1 Bois soumis au régime forestier

#### 28.3.1.1 Propriétaires publics

Sont soumis au régime forestier : les bois et forêts qui font partie du domaine de l'Etat, ainsi que les bois et forêts des communes et des établissements publics (CPAS par exemple). C'est la DNF qui assure la gestion des bois publics.

La superficie des bois soumis sur le territoire communal s'élève à **845,9 ha** (données provenant de la matrice cadastrale du 1<sup>er</sup> janvier 2008), soit **7,2%** de la superficie communale et **36,9%** des surfaces boisées communales.

Propriétaire	Superficie (ha)
Domaine de la commune de Mettet	710,4
Domaine de la ville de Fosses-la-Ville	65,2
Domaine de la commune de Gerpennes	46,7
Domaine de l'Etat-Biens gérés par la Région wallonne/Direction Générale des ressources naturelles et de l'environnement/Service forêts chasse et pêche	12,2
Domaine de la Région wallonne/M.R.W./Dir.Gén. des ressources naturelles et de l'environnement	7,3
Domaine de l'Etat/SPF Finances/Documentation Patrimoniale/Domaines	2,6

*Figure 639 : Tableau des plus gros propriétaires forestiers publics de la commune  
(Source : Données cadastrales du 1<sup>er</sup> janvier 2008)*

Les bois appartenant à la commune de Mettet sont répartis sur tout le territoire communal. Mais, ils se trouvent, essentiellement, au Nord et au Sud-Ouest de la commune.

Il est à noter que les bois appartenant à la commune de Gerpennes ou à la ville de Fosses-la-ville, sont contigus. Et, ils se situent à proximité des limites communales avec ces deux communes.

### 28.3.1.2 Structure des superficies boisées

#### 28.3.1.2.1 Types d'essences et régimes

Sur base des données, fournies par la DNF, pour 2007, les bois soumis de Mettet sont largement dominés par les feuillus (87,4%). Parmi ceux-ci l'essence dominante est, sans conteste, le chêne (environ 60%); viennent ensuite l'érable, le frêne et le bouleau.

Concernant les résineux (11,2% des bois soumis), leurs peuplements sont fortement dominés par l'épicéa (56,7%); suivent le douglas (19,6%), le mélèze (14,8%), et le pin sylvestre (2,1%). Le reste est occupé par des résineux divers.

Enfin, les 1,4% restant des bois soumis de Mettet correspondent à des coupes à blanc-étoc.

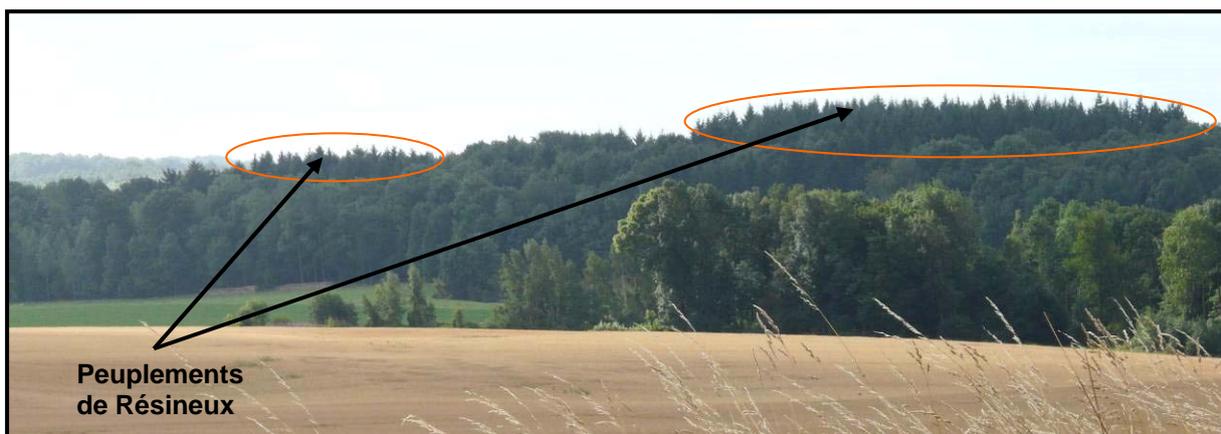


Figure 640 : Photographie d'une zone boisée (mélange résineux/feuillus), depuis le zoning industriel

#### 28.3.1.2.2 Les plantations

A Mettet, afin de régénérer les forêts soumises communales, des plantations sont régulièrement effectuées. Bien que le nombre de plants plantés varie d'une année à l'autre, on peut remarquer que les plantations de feuillus sont souvent plus nombreuses que celles des résineux. Ceci respecte le fait que dans les forêts de Mettet, les feuillus sont dominants.

Il est également à noter qu'entre 1998 et 2007, aucun semis n'a été effectué.

Année	Plants feuillus				Plants résineux			Coût total des plantations
	Chêne	Hêtre	Feuillus divers	TOTAL	Douglas	Mélèze	TOTAL	
1998	300	1.600	0	<b>1.900</b>	0	0	<b>0</b>	<b>1.792,27</b>
1999	2.700	600	0	<b>3.300</b>	0	1.750	<b>1.750</b>	<b>3.609,33</b>
2000	0	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>	<b>0,00</b>
2001	0	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>	<b>0,00</b>
2002	0	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>	<b>0,00</b>
2003	0	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>	<b>0,00</b>
2004	850	885	200	<b>1.935</b>	3.271	950	<b>4.221</b>	<b>41.951,19</b>
2005	5.276	1.700	1.266	<b>8.242</b>	0	0	<b>0</b>	<b>50.402,69</b>
2006	0	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>	<b>0,00</b>
2007	0	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>	<b>39.818,11</b>

Figure 641 : Tableau du nombre de plants plantés annuellement dans les forêts soumises communales de Mettet, ainsi que leur coût

### 28.3.1.3 Volumes des coupes

Ci-dessous, voici un détail des coupes effectuées dans les bois soumis communaux de Mettet, entre 1998 et 2007. On peut remarquer que, sur cette période de 10 ans, 65,8% des coupes effectuées, dans les bois soumis de Mettet, correspondent à des feuillus. Enfin, les deux principales essences des coupes réalisées dans ces bois sont le chêne, suivi de l'épicéa.

Année	Feuillus							Résineux						
	Hêtre	Chêne	Frêne	Erable	Merisier	Feuillus divers	TOTAL	Epicéa	Douglas	Sapin	Pin	Mélèze	Résineux divers	TOTAL
1998	8	1.087	94	155	17	446	1.807	1.045	51	4	148	164	0	1.412
1999	22	1.032	93	38	48	297	1.530	1.286	90	0	9	72	0	1.457
2000	65	683	39	34	30	277	1.128	278	9	62	9	17	0	375
2001	15	1.700	42	127	12	322	2.217	838	9	0	3	77	0	926
2002	76	1.448	71	154	18	442	2.209	294	13	0	0	36	0	344
2003	72	779	130	25	50	170	1.226	784	24	132	7	10	0	956
2004	0	658	30	9	8	330	1.035	653	33	0	39	43	0	768
2005	27	608	10	72	5	148	870	484	67	0	13	124	0	687
2006	160	80	22	66	15	216	559	24	0	0	0	20	0	45
2007	342	1.083	125	98	60	347	2.056	1.315	55	116	0	107	0	1.593

Figure 642 : Tableau du volume des coupes annuelles, selon les essences (en m<sup>3</sup>/an)

Sur base du tableau ci-après, on observe que le volume total des coupes, réalisées dans les bois soumis communaux de Mettet, est très variable d'une année à l'autre. Par exemple, ce volume a varié d'un facteur '4' entre 2005 et 2006.

A Mettet, entre 1998 et 2007, les forêts soumises communales ont fourni, en moyenne, 2.593 m<sup>3</sup> de bois par an.

Année	Grumes de résineux (en m <sup>3</sup> /an)	Futaie feuillue (en m <sup>3</sup> /an)	Taillis sous-futaie (en m <sup>3</sup> /an)	Taillis simple (en m <sup>3</sup> /an)	TOTAL (en m <sup>3</sup> /an)
1998	1.412	2.229 Dont 1.807 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	3.641
1999	1.457	1.871 Dont 1.530 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	3.328
2000	375	1.379 Dont 1.128 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	1.754
2001	926	2.361 Dont 2.217 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	3.287
2002	344	2.411 Dont 2.209 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	2.755
2003	956	1.832 Dont 1.226 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	2.788
2004	768	1.352 Dont 1.035 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	2.120
2005	687	912 Dont 870 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	1.599
2006	45	861 Dont 559 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	905
2007	1.593	2.160 Dont 2.056 m <sup>3</sup> de grumes	0	0	3.753

Figure 643 : Tableau du volume et de la recette des coupes annuelles

Les coupes effectuées dans les bois soumis communaux de Mettet correspondent, essentiellement, à des grumes provenant de futaies feuillues ou de résineux. Les volumes moyens de ces coupes sont, respectivement, d'environ 1.463,7 et 856 m<sup>3</sup> de grumes par an. Les bois soumis communaux fournissent également d'autres sortes de produits telles que, par exemple, des houppiers. Il est cependant à noter que sur cette période de 10 ans, aucun volume de bois vendu ne provenait de taillis simple ou de taillis sous-futaie.



Figure 644 : Photographie de coupes, à proximité du zoning industriel

#### 28.3.1.4 Revenus des coupes

Entre 1998 et 2007, le volume des coupes correspond à une recette annuelle moyenne de 83.316 euros.

La majorité des recettes de bois (81,5%, moyenne sur 10 ans) provient de la vente de produits de futaies feuillues. Cette différence de proportion entre les résineux et les feuillus s'explique, notamment, par le fait que, dans les forêts de Mettet, les feuillus occupent de plus grandes superficies par rapport aux résineux.

Année	Résineux	Futaie feuillue	Vendu	% par rapport aux revenus totaux	Euros/ha
1998	23.425	90.724	114.149	73,10%	175,73
1999	30.522	63.212	93.735	65,20%	144,30
2000	2.558	53.905	56.463	55,70%	86,92
2001	13.458	103.504	116.962	75,10%	179,35
2002	3.627	75.531	79.158	64,70%	120,00
2003	11.557	45.502	57.058	61,10%	86,50
2004	15.549	42.303	57.852	58,10%	87,70
2005	18.228	37.212	55.440	66,70%	84,04
2006	818	20.726	21.545	32,30%	33,03
2007	50.286	130.509	180.795	79,20%	270,72

Remarque : Le revenu des ventes inclus les frais forfaitaires et la TVA.

Figure 645 : Tableau des recettes annuelles des bois soumis communaux (en euros)

La vente de bois correspond, en moyenne, à 63,1% des revenus totaux que rapportent les bois soumis de Mettet.

Enfin, la vente de bois soumis se fait par soumission.



Figure 646 : Photographie d'un versant dénué de forêt, à Furnaux

### 28.3.1.5 La grande faune

Dans les bois soumis communaux de Mettet, on retrouve trois espèces de la 'grande faune' : les chevreuils, les sangliers et les renards. Les populations de ces espèces sont restées assez constantes entre 2005 et 2007. Cependant, en 2008, on peut observer une certaine baisse du nombre d'individus dans les populations de sangliers et de chevreuils. Seuls les renards ont vu leur nombre augmenter sur cette période.

Année	Chevreuils			Sangliers	Renards
	Boisés	Non boisés	Total		
2005	35	70	105	30	30
2006	30	70	100	30	30
2007	30	70	100	30	30
2008	43	51	94	19	55

Figure 647 : Tableau de l'évolution du gibier estimé présent au printemps

Dans le tableau ci-dessous, on peut observer le nombre d'individus abattus ou trouvés morts, entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 juin de quatre années consécutives. Bien que le nombre d'individus trouvés morts ou abattus puisse sembler assez élevé, cela perturbe peu les populations puisque celles-ci sont restées assez stables entre 2005 et 2007.

Année	Catégorie	Chevreuils			Sangliers	Renards
		Boisés	Non boisés	Total		
1 <sup>er</sup> juillet 2004- 30 juin 2005	Animaux abattus	19	35	54	9	17
	Animaux morts	2	6	8	5	1
	<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>41</b>	<b>62</b>	<b>14</b>	<b>18</b>
2 <sup>e</sup> juillet 2005- 30 juin 2006	Animaux abattus	19	38	57	17	12
	Animaux morts	4	2	6	2	1
	<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>40</b>	<b>63</b>	<b>19</b>	<b>13</b>
3 <sup>e</sup> juillet 2006- 30 juin 2007	Animaux abattus	12	24	36	52	12
	Animaux morts	4	2	6	2	1
	<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>42</b>	<b>54</b>	<b>13</b>
4 <sup>e</sup> juillet 2007- 30 juin 2008	Animaux abattus	46	34	80	25	30
	Animaux morts	3	3	6	8	12
	<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>86</b>	<b>33</b>	<b>42</b>

Figure 648 : Tableau du dénombrement du gibier abattu ou trouvé mort entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 juin

### 28.3.1.6 La chasse

Année	Revenus en euros	% par rapport aux revenus totaux	Euros/ha
1998	41.920,01	19,2%	65,52
1999	50.063,63	62,2%	63,67
2000	38.720,84	28,6%	36,03
2001	38.720,84	38,4%	58
2002	39.766,22	35,2%	49,87
2003	32.897,65	32,5%	60,28
2004	38.260,08	24,9%	59,37
2005	23.768,31	38,2%	59,61
2006	41.533,67	34,8%	77,07
2007	43.759,13	26,9%	64,53

Figure 649 : Tableau de l'évolution des revenus de la chasse

Entre 1998 et 2007, la chasse a induit un revenu annuel moyen d'environ 38.941 euros. En comparaison aux 83.316 euros rapportés, en moyenne, annuellement par la vente des bois, la chasse correspond à environ 32% des revenus engendrés par les forêts soumises communales de Mettet.

### 28.3.1.7 Revenus globaux

Entre 1998 et 2007, les bois soumis de Mettet ont rapporté, en moyenne, 109.692,7 euros par an; pour rappel, les principaux revenus proviennent, pour les deux tiers, de la vente de bois.

Il est à remarquer que sur cette période de 10 ans, il n'y a pas eu de travaux touristiques réalisés.

Année	Revenus vente bois	Revenus chasse	Autres revenus	TOTAL des revenus	TOTAL des dépenses	REVENU NET
1998	114.149,44	41.920,01	12,39	156.081,84	16.914,62	139.167,22
1999	93.734,69	50.063,63	0	143.798,32	13.358,21	130.440,11
2000	56.462,74	38.720,84	6.268,48	101.452,06	236,22	101.215,84
2001	116.962,25	38.720,84	0	155.683,09	0	155.683,09
2002	79.158,10	39.766,22	3.389,28	122.313,60	11.307,79	111.005,81
2003	57.058,38	32.897,65	3.430,18	93.386,21	9.937,16	83.449,05
2004	57.851,69	38.260,08	3.484,61	99.596,38	37.467,43	62.128,95
2005	55.440,25	23.768,31	3.934,92	83.143,48	22.490,19	60.653,29
2006	21.544,55	41.533,67	3.657,12	66.735,34	12.054,17	54.681,17
2007	180.795,02	43.759,13	3.717,73	228.271,88	29.769,53	198.502,35

Remarque : Les dépenses regroupent les contributions foncières, les frais de régie/gardiennage, les frais de vente réels, les travaux (plantations, voiries, travaux touristiques, etc.), et les autres dépenses.

Figure 650 : Tableau de l'évolution des revenus globaux des bois soumis de Mettet

### 28.3.1.8 Certification

La commune de Mettet participe à la certification forestière PEFC depuis le 18 mars 2002.

### 28.3.1.9 Accessibilité

Il est à noter qu'à cause de l'importante urbanisation qui s'est faite autour du bois du Grand Fréchi (Biesme et Devant-les-Bois), il est devenu difficile de relier ce bois à la route afin d'en extraire le produit des coupes. Ceci est un problème non négligeable.

## 28.3.2 Bois non soumis au régime forestier

La superficie des bois non soumis sur le territoire communal s'élève à **1.448,5 ha** (données provenant de la matrice cadastrale du 1<sup>er</sup> janvier 2008), soit **12,4%** de la superficie communale et **63,1%** de la surface boisée de la commune.

Ces bois appartiennent à des personnes privées, des sociétés, ou à des associations.

### 28.3.2.1 Propriétaires privés

#### 28.3.2.1.1 Personnes privées

Les personnes privées sont les plus importants propriétaires de bois privés à Mettet. Ensemble, elles détiennent 1.260ha, soit 87% des bois non-soumis de la commune.

A la vue du tableau ci-dessous, on remarque que les 3 plus gros propriétaires de bois privés (terrains de plus de 10 ha), au niveau de la commune de Mettet, possèdent, ensemble, environ 30,5% des bois non-soumis communaux.

De plus, si on additionne les superficies boisées appartenant à des propriétaires de plus de 5 ha, on observe que ceux-ci possèdent, ensemble, 1.124,11ha, soit 77,6% des bois non-soumis communaux.

Les plus importants propriétaires forestiers privés possèdent de grands bois tels que :

- Le bois de Vaux;
- Le bois de Bogimont;
- Les bois du Prince;
- Le bois l'Abbé;
- Le bois de Spétéchamp;
- etc.

PROPRIETAIRE	SUPERFICIE (ha)	PROPRIETAIRE	SUPERFICIE (ha)
Propriétaire 1	180,85	Propriétaire 18	16,28
Propriétaire 2	151,04	Propriétaire 19	15,30
Propriétaire 3	109,93	Propriétaire 20	15,23
Propriétaire 4	66,22	Propriétaire 21	13,10
Propriétaire 5	65,97	Propriétaire 22	13,03
Propriétaire 6	51,20	Propriétaire 23	12,16
Propriétaire 7	48,23	Propriétaire 24	11,90
Propriétaire 8	38,06	Propriétaire 25	11,64
Propriétaire 9	38,00	Propriétaire 26	10,74
Propriétaire 10	32,87	Propriétaire 27	10,58
Propriétaire 11	30,55	Propriétaire 28	8,92
Propriétaire 12	29,47	Propriétaire 29	8,00
Propriétaire 13	28,18	Propriétaire 30	7,32
Propriétaire 14	24,20	Propriétaire 31	6,38
Propriétaire 15	20,56	Propriétaire 32	5,30
Propriétaire 16	19,25	Propriétaire 33	5,11
Propriétaire 17	18,53		

Figure 651 : Liste des plus gros propriétaires forestiers privés à Mettet (>5ha)  
(Source : Données cadastrales du 1<sup>er</sup> janvier 2008)

#### 28.3.2.1.2 Sociétés

Il existe également des sociétés qui sont propriétaires de bois. Celles-ci détiennent, ensemble, 176,4ha, soit 12,2% des bois non-soumis de la commune. A Mettet, trois sociétés possèdent la majorité (96,96%) de ces bois.

<b>PROPRIETAIRE</b>	<b>SUPERFICIE (ha)</b>
Société/Bois du Roi	150,89
Société / Société de gestion d'Ermeton	13,78
Société /Baucym Estates Company	6,37

*Figure 652 : Liste des trois plus importantes sociétés propriétaires de forêts à Mettet (>5ha)*

#### 28.3.2.1.3 Associations

Enfin, à Mettet, il existe quatre associations possédant des superficies boisées. Celles-ci recouvrent, ensemble, 11,98 ha, soit 0,8% des bois privés de la commune; ce qui est négligeable.

<b>PROPRIETAIRE</b>	<b>SUPERFICIE (ha)</b>
Association/Les Ateliers Monastiques/Monastère Notre-Dame d'Ermeton-sur-Biert	3,57
Association /Petites Sœurs des Pauvres	4,40
Association /Fondation Félicien Rops	2,40
Association /IDEF/Institut pour le développement de l'enfant et de la famille	1,61

*Figure 653 : Liste des associations propriétaires de forêts à Mettet*

## 28.4 ENTREPRISES ET MARCHANDS DE BOIS

Dans la commune de Mettet, le nombre d'entreprises sylvicoles est en baisse depuis 1998 (-21,4%). Il tourne actuellement autour de 11 entreprises.

Il est à noter que depuis 1998, aucune nouvelle entreprise sylvicole n'a vu le jour.

ANNEE	NOMBRE D'ENTREPRISES ACTIVES	NOMBRE D'ENTREPRISES DISPARUES	NOMBRE D'ENTREPRISES CREEES
1998	14	0	0
1999	14	0	0
2000	12	2	0
2001	11	1	0
2002	11	0	0
2003	11	0	0
2004	11	0	0
2005	11	0	0

Figure 654 : Tableau de l'évolution dans le temps du nombre d'entreprises sylvicoles

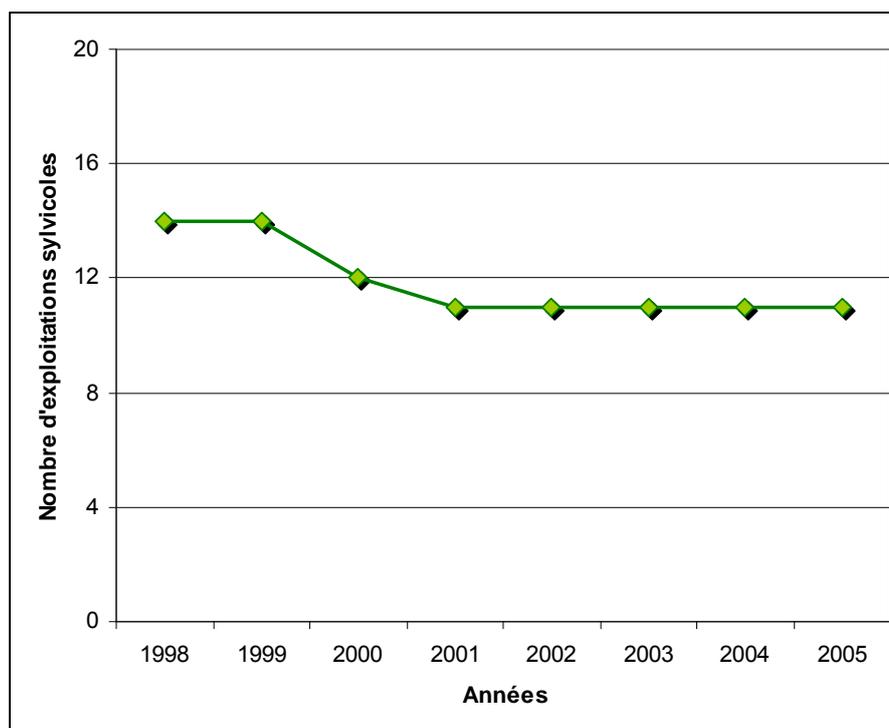


Figure 655 : Graphique de l'évolution dans le temps du nombre d'entreprises sylvicoles

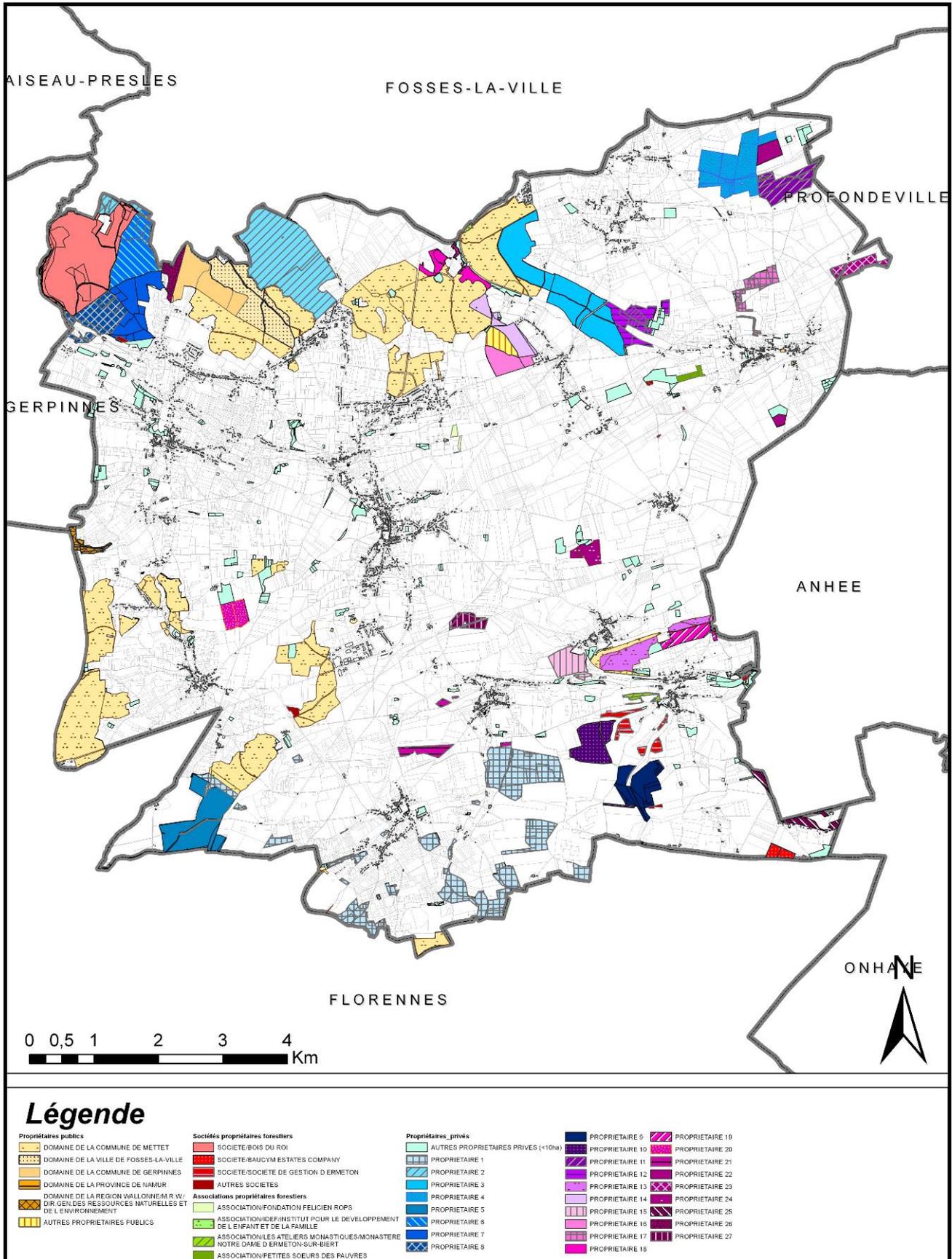


Figure 656 : Carte des propriétaires forestiers de la commune

## 28.5 CONCLUSION

Près de 21 % des superficies communales sont affectées en zone forestière au plan de secteur; et, l'on constate, sur base de la matrice cadastrale du 1<sup>er</sup> janvier 2008, que ce chiffre passe à 19,6%. Ces zones forestières sont disséminées en bordure de la commune, elles sont séparées entre elles par des terres agricoles.

Les forêts de Mettet sont soumises au régime forestier à concurrence d'environ 36,9%, c'est-à-dire que ces 36,9% appartiennent aux pouvoirs publics, et 63,1% à de multiples propriétaires privés. Environ 83,9% des bois soumis sont aux mains de la commune de Mettet. De plus, presque 39% des forêts privées appartiennent à seulement quatre propriétaires (trois personnes privées et une société).

La forêt publique est largement dominée, à près de 87,4%, par les feuillus; dont l'essence dominante est le chêne (environ 60%). Le résineux dominant est l'épicéa (56,7%), suivi par le douglas (19,6%), et le mélèze (14,8%).

Entre 1998 et 2005, le nombre d'entreprise dans le secteur du bois est en diminution (-21,4%). En 2005, seules 11 entreprises étaient actives dans le secteur forestier à Mettet. De plus, il est à noter que depuis 1998, aucune nouvelle entreprise sylvicole n'a vu le jour.

Il est à noter qu'à cause de l'importante urbanisation qui s'est faite autour du bois du Grand Fréchi (Biesme et Devant-les-Bois), il est devenu difficile de relier ce bois à la route afin d'en extraire le produit des coupes.

## 29 Tableau Atouts – Faiblesses – Opportunités - Menaces

DOMAINES	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<b>ECONOMIE</b>	Augmentation du nombre d'entreprises dans le domaine de l'immobilier ainsi que de la construction.	Perte de nombreuses entreprises dans le domaine de l'agriculture (1998-2005).		
	Existence de deux zones d'activités économiques industrielle sur le territoire communal.	Le zoning de Saint-Donat est pratiquement saturé.  Le zoning frontalier avec Florennes l'est également.	Volonté communale d'étendre le périmètre de la zone économique –projet prévu dans le cadre du PCDR.	Perte de zones agricoles, nécessité de compensation.
	Environ 56 commerces sur le territoire communal	Très peu de commerces dans les villages.		
	Le centre de Mettet est un petit noyau commercial de proximité.			
<b>AGRICULTURE</b>	68% du territoire communal est affecté en zone agricole au plan de secteur et 66,4% à l'occupation du sol.		Conserver ces grandes superficies agricoles en évitant de bâtir à grande échelle.	
		Sols de nature limoneux.	Profiter de la nature du sol pour diversifier les types de culture.	

DOMAINES	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
AGRICULTURE		Diminution du nombre d'exploitation (-27,4%) et augmentation de leur taille (+26,7%).		Risque d'industrialisation de l'agriculture.
		Forte diminution du nombre des exploitants de moins de 35 ans. Vieillessement du secteur.		Disparition des jeunes agriculteurs démarrant une nouvelle activité. Certaines exploitations risquent de manquer de successeurs jeunes.
	SAU en légère augmentation (+0,5% en 10 ans).		Conserver un équilibre entre surfaces agricoles et sylvicoles, éviter le déboisement intensif.	
		Les terres arables recouvrent 78% de la SAU.	Maintenir l'hétérogénéité de l'agriculture (cultures et prairies).	Risque d'homogénéisation de l'agriculture.
	91 ha de la commune sont voués à l'agriculture biologique.  Trois exploitations font ce type d'agriculture.		Augmenter les superficies agricoles vouées à ce type d'agriculture.  Permet de fournir un label de qualité à l'agriculture de Mettet.	

DOMAINES	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
AGRICULTURE		Élevage majoritairement axé sur les bovins et surtout les volailles.		Risque d'industrialisation de l'agriculture.
		La commune ne dispose pas d'abattoir communal public.		Avec la hausse du nombre de têtes dans les divers élevages de la commune, le trafic de camions à destination d'abattoirs va augmenter.
SYLVICULTURE	21% du territoire communal est affecté en zone forestière au plan de secteur, et 19,6% sur base de la matrice cadastrale du 1er janvier 2008.		<p>Conserver ces étendues de forêt en évitant le déboisement au profit de l'agriculture ou de lotissements.</p> <p>Augmenter ces superficies par un changement d'affectation de certaines terres.</p>	
		Il n'y a que 36,9% des forêts qui sont soumis au régime forestier.	<p>Permet une gestion plus transparente et plus aisée du domaine forestier.</p> <p>Accroître la part des bois soumis pour une gestion plus efficace des forêts.</p>	
	87,4% des forêts soumises correspondent à des feuillus.		Préserver la dominance des feuillus par rapport aux résineux.	

DOMAINES	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
SYLVICULTURE		Environ 63 % de la forêt est non-soumise au régime forestier.	Un seul garde forestier gère toutes les surfaces boisées privées de la commune.	Empêche une gestion transparente et aisée du domaine forestier.
	En 2005, existence de 11 entreprises actives dans le domaine de la sylviculture.	Nombre d'entreprises dans l'industrie du bois en diminution. Aucune création d'entreprises dans ce domaine depuis 1998.  Manque de données plus récentes.	Mettre au point un système de suivi de ces entreprises.	
		Du fait d'une importante urbanisation autour du bois du Grand Fréchi, il n'existe plus d'accès permettant de relier ce bois à la route.	Veiller à ce que tous les bois possèdent un ou des accès aisés à la route.	